

2022

Rapport
annuel



Assomption Vie

Table des matières

4

2022 en un mot

5

Nos faits
marquants
de l'année

6

Mot du
Président-
directeur
général

8

Année
en bref

10

La santé
financière
d'Assomption Vie
en 2022

11

Conseil
d'administration
et membres de
la direction

12

Mot du Président
du conseil
d'administration

14

Kamylle Frenette:
Ambassadrice
Assomption Vie

15

Notre
différence

16

Nos employé.e.s
au cœur de
notre
engagement

17

Assomption Vie
rend hommage
aux employé.e.s
qui ont contribué
à son succès!

18

Une année 2022
solide pour
Placements
Louisbourg

19

Lawi en 2022

20

Nos employé.e.s,
notre fierté

22

États
financiers
consolidés

Nous reconnaissons que notre siège social est situé sur le territoire traditionnel non cédé des Wolastoqey (Malécites) et des Mi'kmaq depuis la construction de l'édifice en 1970.

Rapport annuel: document pour tou.te.s.



Le prix national que nous avons remporté pour notre culture revient à nos employé.e.s qui se démarquent par leurs initiatives, leur esprit d'équipe et leur collaboration. Je suis convaincu que les accomplissements et résultats que nous connaissons depuis les deux dernières années sont directement liés à la transformation de notre culture interne. Assomption Vie est fière d'offrir à nos gens un environnement positif où chaque personne peut atteindre son plein potentiel. »

- Sébastien Dupuis, président-directeur général d'Assomption Vie, au sujet du Prix du Mérite remis par la firme Human Synergistics International.



2022 en un mot: Accomplissements

La dernière année a été couronnée d'accomplissements multiples qui se sont reflétés dans notre engagement infailible envers notre clientèle, nos partenaires et nos communautés.

Aux premières lignes, nos employé.e.s ont contribué de manière substantielle à nos objectifs et ont mené avec succès les progrès accomplis pour transformer notre culture organisationnelle grâce à leur leadership, engagement, collaboration et confiance.

En retour, ces accomplissements collectifs pour créer un environnement de travail propice à une culture positive ont déjà mené à des impacts positifs dans toutes nos lignes d'affaires. L'innovation et la créativité des équipes ont permis d'accroître l'efficacité à tous les niveaux.

Nos gens continuent de répondre présents avec enthousiasme pour appuyer diverses causes et initiatives. Nos bénévoles brillent par leur contribution exceptionnelle qui fait une réelle différence dans nos communautés.

Somme toute, ces accomplissements dans toutes les sphères de notre compagnie nous remplissent de confiance pour l'avenir.

Nos faits marquants de l'année

Notre première solution à émission garantie

« Au cours de la dernière année, nous avons développé une gamme compétitive et complète de solutions à émission simplifiée, y compris des options de couverture pour la clientèle qui a des conditions médicales, ou qui a peut-être même été refusée. L'objectif est d'offrir aux conseiller.ère.s et à la clientèle la meilleure solution lorsque qu'une autre couverture à émission simplifiée n'est tout simplement pas possible. »



Une tournée pancanadienne en placements et retraite

« Notre équipe a organisé une première tournée pancanadienne pour notre Compagnie. Le succès que nous avons connu avec cette tournée nous a permis de solidifier nos liens avec les conseiller.ère.s, et ainsi assurer la sécurité financière de la population canadienne. »

- **Luc Bossé**, vice-président, ventes et marketing

Lancement d'un programme de médicaments biosimilaires en assurance collective

« Cette nouveauté à notre offre de service répond à l'évolution constante des besoins de notre clientèle, tout en tenant compte de la situation économique actuelle, et nous positionne comme pionnier dans l'industrie. En plus d'améliorer l'accès à des médicaments d'exception, ce programme permet une saine gestion des coûts et ainsi un maintien des protections abordables pour notre clientèle. »

- **Marie-Claude Thibodeau**, vice-présidente, actuariat et développement de produits



Miser sur nos équipes pour atteindre nos objectifs

« En 2022, le service des technologies de l'information a vécu plusieurs changements majeurs en commençant par une restructuration du personnel. Cette période transformative nous a permis d'avoir le vent dans les voiles et de renforcer notre accent sur la qualité de nos services et la livraison d'initiatives stratégiques importantes tout en continuant notre évolution vers un Centre d'Excellence des TI. »

- **Tony McLaughlin**, vice-président, chef de l'information et de la technologie



De nouvelles normes comptables

« 2022 souligne la finalisation de nos efforts pour effectuer la transition vers les nouvelles normes comptables internationales d'IFRS 9 et 17. C'est une transformation majeure dans la présentation des états financiers de l'industrie et une étape obligatoire, et importante, pour nous. »

- **Michel Allain**, vice-président, chef de la direction financière et actuaire en chef



Une culture organisationnelle sur la voie de la réussite

« Fier.ère.s de notre histoire et animé.e.s par notre volonté de vivre davantage nos valeurs corporatives, nous travaillons activement à créer un environnement de travail propice à l'émergence d'une culture organisationnelle optimale pour l'engagement et la mobilisation de tous nos employé.e.s. »

- **Réjean Boudreau**, vice-président, expérience clientèle



Une année axée sur des accomplissements

Mot du Président-directeur général

L'année 2022 a été couronnée d'accomplissements multiples qui se sont reflétés dans notre engagement infailible envers notre clientèle, nos partenaires et nos communautés.

Transformation de notre culture organisationnelle

Notre première fierté se trouve auprès de nos employé.e.s qui ont su contribuer de manière substantielle à nos nombreux objectifs au long de l'année. Au nom de l'équipe de direction, je tiens à souligner les excellents progrès accomplis dans la transformation de notre culture organisationnelle pour adopter des approches et méthodes constructives dans leurs interactions quotidiennes. Notre effort collectif de bâtir un environnement propice à une culture positive a mené aux résultats remarquables mentionnés dans ce rapport, et c'est avec optimisme que nous tournons vers l'avenir.

Je désire également remercier les nombreuses et nombreux employé.e.s, à différents niveaux de notre organisation, pour leur leadership comme ambassadeur.ice.s dans nos efforts d'adoption de cette nouvelle culture positive et humaine pour Assomption Vie, qui nous a mérité le Prix du Mérite et le Prix de la Transformation de la firme Human Synergistics International.

Félicitations à toutes nos équipes pour leur engagement exceptionnel envers le succès de leurs collègues, de notre clientèle et de nos partenaires.

Notre culture, source d'accomplissements

Nous sommes fier.ère.s de constater que nos réalisations quant à notre transformation culturelle à l'interne ont déjà mené à de beaux accomplissements pour nos lignes d'affaires.

En effet, pour ce qui est de l'assurance individuelle, et dans un effort d'amélioration continue, nos équipes ont fait preuve de créativité et d'innovation en revoyant leurs processus de travail dans le but d'augmenter le niveau d'efficacité, ce qui mène à des résultats exceptionnels. En outre, l'ajout d'une solution à émission garantie à notre gamme de solutions simplifiées représente un autre moyen d'offrir des solutions complètes et concurrentielles pour répondre aux besoins spécifiques de notre clientèle.

En placements et retraite, nos équipes ont organisé une tournée pancanadienne, une première pour notre Compagnie, dans le but de rencontrer et présenter notre offre aux conseiller.ère.s. Le succès que nous avons connu avec cette tournée permettra à notre Compagnie de solidifier et tisser des liens avec les conseiller.ère.s et ainsi assurer la sécurité financière des Canadien.ne.s, qui bénéficieront de nos produits compétitifs. Je tiens aussi à souligner la forte performance de plusieurs fonds, ainsi que le lancement de dix nouveaux fonds. Ces réalisations nous permettent de diversifier davantage notre offre pour mieux répondre aux besoins multiples de notre clientèle et de nos partenaires.

L'année 2022 a également été placée sous le signe de l'innovation et nos efforts se poursuivent avec constance et discipline pour améliorer l'expérience offerte sur nos plateformes, dont Vesta, qui demeure un bel exemple de ce qui distingue Assomption Vie dans l'industrie.

En assurance collective, le lancement de la plateforme de télémédecine Maple représente un événement marquant de la dernière année.

Du côté de nos filiales, Lavvi, précédemment connue sous Tech Knowledge Solutions, a lancé sa nouvelle identité de marque. Celle-ci reflète davantage son expertise dans le secteur des assurances et son nouveau marché.

Pour Placements Louisbourg, ce fut une année exceptionnelle pour la performance de leurs fonds. L'expertise de leur équipe et leur discipline d'investissement leur a permis de faire face à la volatilité des marchés pour la transformer en occasion de changement et d'ajustement.

Ces accomplissements n'auraient pas été possibles sans une saine gestion de nos finances. Nous sommes très fiers de voir notre Compagnie obtenir, pour, la 23^e année consécutive, la cote A- (Excellent) décernée par l'agence A.M. Best. Cette réalisation exceptionnelle témoigne de notre solidité financière ainsi que de notre excellent niveau de capitalisation année après année.

L'année 2022 marque également le meilleur exercice financier de nos 120 ans d'histoire. Ce record historique est dû en grande partie à notre clientèle, à nos partenaires et à nos communautés, qui nous motivent chaque jour à nous dépasser.

Soutenir nos communautés

Nos gens continuent de répondre présents avec enthousiasme et brillent par leur contribution exceptionnelle qui fait une réelle différence. Ce sont près de 1 200 heures de bénévolat de la part des membres de la famille Assomption Vie qui ont contribué de façon exponentielle dans nos différentes communautés. Par l'entremise de notre programme de responsabilité sociale, nous continuons d'appuyer financièrement plus de 100 causes et initiatives.

Enfin, nous avons officiellement accueilli une nouvelle membre dans notre famille : notre ambassadrice, Kamylle Frenette. Kamylle est une triathlonienne paralympique originaire de Dieppe, Nouveau-Brunswick, qui exemplifie les valeurs de détermination, de motivation d'inspiration et d'inclusion. En 2022, elle a connu quatre podiums, dont une médaille de bronze aux Championnats mondiaux paratriathlon d'Abou Dabi. Nous sommes fier.ère.s d'accompagner Kamylle dans son cheminement qui a pour objectif ultime de participer aux jeux paralympiques de Paris en 2024.

Tourné.e.s vers l'avenir

Nos équipes ont réalisé un travail remarquable dans l'élaboration de notre plan stratégique 2023-2025. Avec un accent mis sur l'expérience, la distribution et l'efficacité, nos équipes ont une direction claire qui mènera notre Compagnie vers le succès pour les prochaines années.

Notre nouvelle planification stratégique, appuyée par notre culture organisationnelle transformée, notre personnel exceptionnel, ainsi que nos précieux partenaires et nos communautés forment la base d'Assomption Vie. Forte de ses solides performances et résultats financiers de la dernière année, Assomption Vie continue d'établir une place enviable dans notre secteur concurrentiel.

Je désire encore une fois remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin aux accomplissements de cette dernière année. Merci aux membres de notre personnel, du conseil d'administration, de l'équipe de direction, ainsi que nos partenaires, notre clientèle et nos communautés.

Ensemble, nous faisons une réelle différence et Assomption Vie s'en retrouve positionnée pour un brillant avenir.



SÉBASTIEN DUPUIS, CPA, CA
Président-directeur général



2022

Année en bref

JANVIER

Lancement de notre première solution à émission garantie

AVRIL

Inauguration du laboratoire des médias sociaux Assomption Vie de l'Université de Moncton

Lancement de Maple

FÉVRIER

Meilleur résultat financier de notre histoire – AGA 2021

Parmi les meilleurs employeurs au Canada Atlantique 2022

JUIN

Kamylle Frenette ambassadrice officielle d'Assomption Vie



ÉVÉNEMENTS CLÉS



ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE



AOÛT

100 000 \$ amassés pour l'IARC
à notre tournoi de golf annuel

Commanditaire présentateur du
Festival Acadie Rock

Présence à la marche de la
Rivière de la Fierté

NOVEMBRE

Don de 10 500 \$ de la part
des employé.e.s envers la
campagne de l'Arbre
de l'espoir

Cote A- (Excellent) d'A.M. Best
pour la 23^e année consécutive

Première tournée
pancanadienne en placements
et retraite

JUILLET

Partenaire officiel du
100^e anniversaire de
l'église-souvenir de
Grand-Pré

SEPTEMBRE

Inauguration de
la Salle Wabanaki
avec l'artiste Brian J.
Francis

DÉCEMBRE

Acquisition du
portefeuille canadien
d'une entreprise
américaine

Notre santé financière

1,9

MILLIARD \$
Actif sous
gestion

12,1

MILLIONS \$
Résultat
attribuable
aux titulaires
de polices

206

MILLIONS \$
Revenu
en primes

131%

Ratio de solvabilité au
31 décembre 2022

157

MILLIONS \$
Avoir des titulaires

Nos états financiers consolidés se trouvent à la fin de ce rapport ou sur notre site au assomption.ca

A- (Excellent) A.M. Best pour
une 23^e année consécutive



Nos résultats constants témoignent de notre capacité à gérer les risques pendant les hauts et les bas de l'industrie au cours des 23 dernières années.

Nous sommes extrêmement fier.ère.s de cette réalisation qui est l'un des plus hauts niveaux obtenus par une entreprise de notre taille. »

- Michel Allain, F.S.A., FICA – Vice-président,
chef de la direction financière et actuaire en chef



Conseil d'administration



Ivan Toner
IAS.A

Président du conseil
Président,
MelamTech
Consulting



Sébastien Dupuis
CPA, CA

Président-directeur
général,
Assomption Vie



Yvon Fontaine
B.Sc.Soc, LL.B,
LL.M

Vice-président
du conseil
Administrateur
de sociétés



**Geneviève
Laforge**
LL.B, ASC

Secrétaire générale
du conseil et
directrice du
développement
organisationnel,
Assomption Vie



Alain Bossé

Président et chef
de l'exploitation,
Groupe Savoie



Lise Casgrain
MBA, IAS.A

Administratrice
de sociétés



Marc Landry
CPA, CMA

Vice-président,
technologie et
logistique,
Major Drilling



Adrienne Oldford

Directrice générale,
Institut McKenna



Steven Ross

Administrateur
de sociétés

Membres de la direction



Sébastien Dupuis
CPA, CA

Président-directeur
général



Michel Allain
F.S.A., FICA

Vice-président,
chef de la direction
financière et
actuaire en chef



**Marie-Claude
Thibodeau**
ASA, AICA

Vice-présidente,
actuariat et
développement
de produits



Luc Bossé
B.B.A.

Vice-président,
ventes et marketing



Réjean Boudreau
B.B.A.

Vice-président,
expérience clientèle



Tony McLaughlin
B.Sc

Vice-président, chef
de l'information et
de la technologie

Une année de changements positifs

Mot du Président du conseil d'administration

Je suis très heureux de vous adresser ces quelques mots pour offrir un survol de ma première année à titre de président du conseil d'administration d'Assomption Vie. Ce fut une année bien remplie à plusieurs points de vue et j'ai eu le privilège de travailler étroitement avec des gens engagés et déterminés à faire une différence. La forte collaboration et les efforts pour atteindre, et même surpasser, certains objectifs fixés dépassent les attentes et nous positionnent de façon exceptionnelle pour l'avenir.

L'un des projets majeurs dans notre ligne de mire aura été le changement de culture organisationnelle. Ce dossier d'envergure qui a été lancé il y a deux ans a connu des progrès remarquables au courant des douze derniers mois. Nos équipes mettent l'accent sur le leadership de tou.te.s pour davantage de collaboration avec une structure qui favorise les échanges. En retour, nos employé.e.s se sentent plus accompli.e.s et l'impact se fait ressentir dans un environnement de travail où se bâtissent des relations de confiance.

Cette culture est bénéfique autant à l'intérieur de nos équipes qu'avec nos partenaires, nos conseiller.ère.s et nos communautés. Notre approche renouvelée nous permet d'amener notre service à la clientèle vers de nouveaux sommets pour mieux répondre présent.e.s et faire une différence.

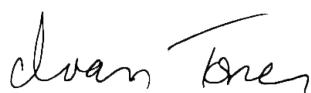
Cette transformation exceptionnelle a d'ailleurs été reconnue par un des prix de mérite corporatif décerné par Human Synergistics International, un prix national qui souligne le caractère constructif de notre culture organisationnelle. De plus, Assomption Vie a été reconnu comme l'un des meilleurs employeurs du Canada Atlantique pour la 3^e année consécutive. Nos employé.e.s sont notre ressource la plus précieuse et nos efforts de transformation de notre culture interne leur offrent un milieu de travail amélioré pour s'épanouir encore davantage.

En plus de cet impact notable sur un meilleur milieu de travail, notre transformation organisationnelle a eu un effet tangible sur la performance de notre compagnie. L'année 2022 représente une période importante pour notre compagnie et nos résultats financiers permettent à Assomption Vie de connaître l'une des années les plus remarquables de son histoire. Une grande part de cet accomplissement repose sur l'effort collectif de nos gens pour améliorer les façons de faire et les processus de travail et ceci suscite toute l'admiration des membres du conseil d'administration. Ce momentum s'avère palpable et nous sommes engagés à bâtir encore davantage sur cette motivation exceptionnelle.

La prochaine année marquera le début de la mise en œuvre de notre nouveau plan stratégique 2023-2025. Cette nouvelle vision pour notre avenir nous remplit de fierté et reçoit l'appui unanime du conseil. Ce plan a été bâti sur nos apprentissages de la pandémie ainsi que sur l'expérience et l'élan des deux dernières années. Le plan reflète également notre cheminement interne pour appliquer et vivre notre nouvelle culture, ce qui se traduira dans la croissance de notre compagnie. Cet outil essentiel pour guider notre avenir se concentre sur trois piliers, soit *l'expérience*, la *distribution* et *l'efficacité*, et ceux-ci seront appuyés par nos gens, par les processus et par la technologie.

Avec l'appui des membres de la grande famille Assomption Vie, nous pourrions propulser notre croissance et nous différencier dans l'expérience que nous offrons à nos distributeurs, à nos conseiller.ère.s et à notre clientèle. Cette expérience unique d'Assomption Vie sera bonifiée par nos outils technologiques et par notre volonté de rechercher l'efficacité afin de faciliter nos transactions.

Sur ce, je désire remercier tou.te.s les membres de la famille Assomption Vie qui ont transformé ce plan en une réalité et contribué à une année exceptionnelle. Je souligne l'excellence de mes collègues du conseil d'administration, ainsi que le travail inlassable de l'équipe de direction et des membres du personnel. Le leadership, la collaboration, la confiance et l'engagement nous guident pour faire une réelle différence pour notre clientèle et nos partenaires qui peuvent compter sur nous pour atteindre la sécurité financière.



IVAN TONER

Président du conseil d'administration



Kamylle Frenette :

Ambassadrice Assomption Vie

Pharmacienne, paralympienne, triathlonienne, passionnée de la vie et, depuis cette année, nouvelle membre de notre grande famille, Kamylle personnifie les valeurs d'engagement, de leadership, et de confiance, qui se retrouvent dans notre ADN.

Son histoire personnelle et sa volonté de se dépasser sont sources d'inspiration pour tou.te.s. Nous sommes donc des plus heureux.se.s de l'appuyer dans son cheminement vers les Jeux paralympiques de 2024 à Paris.

Plus vite, plus haut, plus fort – Ensemble.

Accomplissements 2022 :

- Diplômée en pharmacie de l'Université de Dalhousie
- Quatre podiums aux Mondiaux de paratriathlon:
 - Médaille de bronze en Besançon, France
 - Médaille de bronze en Corogne, Espagne
 - Médaille argent à Montréal, Québec
 - Médaille de bronze à Abou Dabi, Émirats arabes unis
- Paratriathlète canadienne de l'année



Notre différence

Notre équipe poursuit au quotidien sa raison d'être : faire une différence pour ses communautés. Cette philosophie s'exprime de multiples façons dans les efforts philanthropiques de la compagnie tout en mettant un accent particulier sur les initiatives reliées à la santé et à l'éducation.



Notre invité spécial, l'artiste Brian Francis, lors de l'inauguration de notre salle Wabanaki ou « Peuple de l'aube », où seront exposées des œuvres d'artistes des Premières Nations.



Notre tournoi de golf annuel qui a amassé 100 000\$ pour l'Institut atlantique de recherche sur le cancer pour une deuxième année consécutive grâce à l'appui de notre communauté.



Notre récipiendaire de la bourse Fernand-J. Landry 2022, d'un montant de 10 000\$, est Elise Godin.



Équipe Assomption Vie à notre kiosque lors de l'édition 2022 du festival Acadie Rock.

EN CHIFFRES

Lors de cette dernière année, Assomption Vie et nos employé.e.s ont fait preuve d'une grande générosité en offrant leur temps et en appuyant diverses causes et divers organismes.

Voici quelques chiffres qui témoignent des efforts et de l'implication exceptionnelle de tou.te.s envers nos communautés.

1 200
HEURES DE
BÉNÉVOLAT

réalisées par nos
employé.e.s



Plus de
**100 ORGANISMES
ET INITIATIVES**
ayant reçu un don

Contribution de
5% DU BÉNÉFICE NET



UN ENGAGEMENT DANS PLUSIEURS SECTEURS



SANTÉ



ÉDUCATION



SPORT



SOCIO-ÉCONOMIQUE



ARTS ET CULTURE

**28
BOURSES
D'ÉTUDES FONDATION
ASSOMPTION VIE**



**4 BOURSES
D'ÉTUDES**
remises à des
établissements
d'enseignement

**24 BOURSES
D'ÉTUDES**
à des étudiant.e.s

Nos employé.e.s au cœur de notre engagement



Assomption Vie rend hommage aux employé.e.s qui ont contribué à son succès!

Félicitations à nos récipiendaires qui se sont démarqué.e.s en 2022 et merci à tou.te.s les membres de notre grande famille pour leur engagement.



**Prix d'excellence
du président**

Lucie LeBlanc



**Prix en
leadership**

Joceline Follett



**Prix de
la culture**

Jennifer Ryan



**Prix de la recrue
de l'année**

Joshua Vautour



**Prix du
bénévolat**

Brandon Haché



Prix d'excellence

Jean Luc Gauvin



Prix d'excellence

Kristine Cassidy



Prix d'excellence

Mario Haché



Prix d'excellence

Samuel Charron



PLACEMENTS
LOUISBOURG
INVESTMENTS

Une année 2022 solide pour Placements Louisbourg

L'année 2022 s'est déroulée sous le signe de la solidité pour Placements Louisbourg, une filiale d'Assomption Vie. Voici quelques-uns de leurs faits saillants :



Malgré ces défis avec les rendements absolus, l'année 2022 a été l'une de nos meilleures en termes de rendements relatifs avec une valeur ajoutée importante pour toutes nos principales stratégies d'investissement. Nos rendements ont également été solides en comparaison avec l'industrie. Toutes nos principales stratégies se classent au 1^{er} quartile pour 2022. Ce succès nous a permis de générer des frais de performance de 1,4 M\$ en 2022 pour le Fonds quantitatif canadien et le Fonds d'actions canadiennes de petite capitalisation. »

- Luc Gaudet, Président et directeur général de Placements Louisbourg

Une performance solide

La performance des fonds de Placements Louisbourg s'est démarquée en 2022 par sa solidité. L'expertise de leur équipe et leur discipline d'investissement leur a permis de faire face à la volatilité des Marchés pour la transformer en occasion de changement et d'ajustement.

Les Terrasses du marché

Placement Louisbourg est un fier partenaire dans le fonds GENERATION, un fond immobilier commercial axé sur l'acquisition et le développement de biens immobiliers sur les marchés secondaires canadiens. Un des projets phares du fond est la construction des Terrasses du marché, un édifice local et durable en plein cœur du centre-ville de Dieppe. Placements Louisbourg y déménagera sous peu les bureaux de son équipe, un geste qui symbolise sa fierté envers le développement économique local et le développement de sa communauté.



Lavvi en 2022

Accent sur les partenariats

Comme filiale d'Assomption Vie et importante assurtech dans le marché des logiciels de distribution numérique, Lavvi, anciennement connue sous Tech Knowledge Solutions ou TKS, a connu une année impressionnante de transformations et de nouveaux départs. Voici ses faits saillants 2022 :

Un changement de marque réussi de TKS à Lavvi

L'entreprise anciennement connue sous le nom de TKS a réalisé avec succès un changement de marque complet vers sa nouvelle identité, Lavvi. Ce nom reflète mieux son expertise dans le créneau de l'industrie de l'assurance et son nouveau marché. Le nom bilingue révisé de l'entreprise honore ses racines acadiennes et donne un sens plus profond à sa mission avec l'implication de « la vie ».

Tirer parti d'une expertise prouvée en matière de distribution

Parallèlement au changement de marque, le positionnement de Lavvi a été revisité afin de souligner son expertise en matière de distribution d'assurance numérique, qui a fait ses preuves depuis plus de 15 ans. Lavvi, qui n'est pas étrangère au secteur de l'assurance-vie, s'est efforcée de mieux tirer parti de sa longue expérience en matière de vente d'assurance en ligne pour sa clientèle. Elle complète son offre de logiciels SaaS par des services professionnels et une expertise en matière de conseil, afin d'aider les assureurs à mettre en œuvre leurs stratégies de distribution.

Lancement sur de nouveaux marchés

Suite au changement de marque, l'entreprise s'est lancée auprès d'assureurs sur les marchés canadiens et américains en utilisant une stratégie de mise en marché basée sur des comptes stratégiques et ciblés. Ceci assure une plus grande vélocité et une plus grande durabilité alors que Lavvi s'efforce d'étendre sa portée en Amérique du Nord.



2022 n'a été rien de moins qu'une année essentielle pour nous positionner en vue d'une entrée optimisée sur le marché avec notre produit SaaS. En ce qui concerne 2023, nous sommes déterminés à créer une dynamique forte et durable en tant que leader du marché des logiciels de distribution d'assurance et d'expertise stratégique. Nous tirons parti des dernières technologies et de précieux partenariats dans le domaine de l'assurance pour créer des produits et des services plus efficaces et centrés sur la clientèle. Ceux-ci peuvent aider notre clientèle non seulement à atteindre, mais aussi à dépasser leurs objectifs commerciaux. »

- Roddy Awad, Directeur général de Lavvi



Nos employé.e.s, notre fierté

Employé.e.s siège social, Placements Louisbourg et Lavvi

Assomption Vie

Aboubacar Oumarou Sandi,
Adamou
Agnew, Scott Kevin
Aka, Yves-Roger
Allain, Jérémie
Allain, Keith
Allain, Michel
Allain, Nadine
Amberman, Shawn
Anjorin, Kamal
Arsenault, Ashley
Arsenault, Denis
Arsenault, Jasmine
Arsenault, Michelle
Arsenault, Sophie
Arsenault, Sylvie
Audet, Daniel
Beefeya, Shalini Divya
Beeharry, Soumedha Devi
Bélanger, André
Belliveau, Marc
Belliveau, Sylvie
Benoit, Eric
Bergevin, Mandy
Berry, Suzanne
Berthe, Rene
Birba, Gloria
Blanchet, Normand
Bordage, Lisa
Borris, Chantal
Bossé, Christine
Bossé, Luc
Bossé, Véronique
Bouchard, Pierre-Luc
Boucher, Stéfany
Boudreau, Marc
Boudreau, Patrick
Boudreau, Rejean
Boudreau, Sophie
Bourgeois, Isabelle
Bourgeois, Megan
Bourgeois, Renée
Bourgeois, Zacharie
Bourque, Lucie
Bourque, Nicole
Breau, Brenda
Breau, Jammy
Brideau, Lise
Brideau, Rachelle
Brun, Dina
Brun, Renelle
Brun Leblanc, Monika Stephanie
Caissie, Debbie

Caron, Julie
Carrier, Mélanie
Cassidy, Kristine
Charron, Samuel
Colquhoun, Mélanie
Comeau, Rachel
Comeau, Sylvie
Cormier, Daniel
Cormier, Jolène
Cormier, Tania
Couture, Alexis
Cyr, Nathalie
Daigle, Marie-Josée
Daniel, Gareth
Desbles, Anne-Sophie
Deschênes, Danielle
Despres, Robert
Desroches, Gisele
Deveau, Claire
Dionne, Nicole
Drouin, Alexandre
Duguay, Monique
Duncan, Louis-Nicholas
Dupuis, Sébastien
Fatoki, Akinwale
Folett, Joceline
Fougère, Laurier
Gagnon, Lina
Galeano, Patricia
Gallant, Bernice
Gallant, Sandra
Gallien, Pascal
Gaston, Charline
Gaudet, Gilles
Gaudet, Ginette
Gaudet, Gisèle
Gaudet, Mathieu
Gaudet, Serge
Gautreau, Nadine
Gauvin, Danielle
Gauvin, Jean-Luc
Gauvin, Mélanie
Gauvin, Roxanne
Gervais, Charles
Giard, Maryse
Godbout, Melissa
Godin, Maggie
Goguen, Jacqueline
Haché, Alyssa
Haché, Brandon
Haché, Carole Lise
Haché, Mario
Hachey, Danie
Harquail, Shawn

Hebert, Luc
Hickey, Gisèle
Houngke, Koflax
Jobin, Jacques
Jones, Evan
Jordan, Jacqueline
Joseph, Nathalie
Kanyengabu, Isaac Watusua
Laforge, Geneviève
Lagacé, Frédéric
Lagace, Sonia
Lahlali, Kenza
Lahlou, Youssef
Landry, Emilie
Landry, Jean-Marc
Landry, Katherine
Landry, Monica
Lanteigne, Pierre-Paul
Larocque Duplessis, Elza
Lavigne, Natalie
Leblanc, Aline
Leblanc, Brigitte
Leblanc, Céline
Leblanc, Charline
Leblanc, Joline Diane
Leblanc, Liette
Leblanc, Lucie
Leblanc, Lynn
Leblanc, Lynn M
Leblanc, Marcus
Leblanc, Monique
Leblanc, Nadine
Leblanc, Pauline
Leblanc, Pauline T.
Leblanc, Stéphanie
Leblanc, Sylvie H.
Leblanc-Caissie, Justin
Leblanc-Gallant, Nicole
Léger, Carolyn
Léger, Georges
Leger, Joanne
Leger, Marianne
Leger, Phyllis
Legere, Antoinette
Lessard, Rebecca
Levesque, Louis-Philippe
Maillet, Mireille
Maillet, Monique
Maillet, Natalie
Maillet, Stephane
Maillet-Gendron, Donna
Mailman, Liette
Martin, Marie-Pier
Martin, Michel

Martin, Pierre
Mazerolle, Roger
McLaughlin, Tony
McLeod, Renée
Melanson, Chantal
Melanson, Cinthia
Melanson, David
Melanson, Sophie
Melanson, Sylvie
Meziani, Lotfi
Michaud, Claudine
Morin, Christa
Morin, Lynne
Nadeau, Élodie
Niles, Odette
Noel, Ghislain
Noël, Sophie Julie
Nsikam Nkeuna, Constantin
Ntseukwa Wandji, Gaëlle
Ouellet, Allain
Ouellette, Anick
Ouellette, Melanie
Parker, Lynn
Pellerin, Emilie
Pelletier, Scott
Pineau, Jeremy
Pitre, Jean-Lou
Poirier, Emmanuelle
Poirier, Philippe
Poirier, Rachel
Poirier, Serge
Pountney (Koshul), Jennifer
Raffy, Thomas
Richard, Anne
Richard, Claudette
Richard, Pierre
Richard, Sheila
Richard, Véronique
Robichaud, Chantal
Robichaud, Claudette
Robichaud, Dominic
Robichaud, Julie
Robichaud, Sandra
Robichaud, Sophie
Robichaud, Timmy
Rouillard, Daniel
Roussel, Sébastien
Roy, Angela
Roy, Judy
Ryan, Jennifer
Sadler, Angela
Saghir, El Mehdi
Sarrasin, Nicolas
Saulnier, Alexandre



« Nos employé.e.s sont l'essence même de la réussite de notre compagnie. Forts de nos valeurs de leadership, d'engagement, de confiance et de collaboration, nous sommes à l'écoute de nos employé.e.s afin de leur offrir un milieu de travail positif pour s'épanouir. »

- Sébastien Dupuis, CPA, CA
Président-directeur général



Savoie, Rachel
Savoie, Sylvie
Sonier, Michael
Soucy, Tina
Souma, Jenny
Sriramula, Priyanka
St-Leger, Sally
Su, Shirley
Surette, Yvette
Thébeau, Patrick
Thériault, Alain
Thériault, Josée
Thériault, Yves
Thibodeau, Amy
Thibodeau, Karilyn
Thibodeau, Marie-Claude
Tidd, Christine
Toussaint, Charles
Tremblay-Gosselin, Jordan
Vallee, Jennifer
Vautour, Isabelle

Vautour, Joshua
Vicent (Loyola), Paola
Walker, Cameron
Walsh, Connor
Yangtang Wandji, Herve

Placements Louisbourg

Bourgeois, Denis
Burns, Jared
Castonguay, Marc André
Currie, Robert
Frail, Derek
Gaudet, Luc
Guitard, Zoelie
Hniki, Oussama
Horsman Benoit, Deborah
Hurshman, Heather
Lavigne, Anne
Lavigne, Shawn
Leblanc, Marcel
Lewis, Scott

Liang, Xiuneng
Melanson, Yvette C.
Moores, Michel Andrew
Robichaud, Daniel
Roy, Mathieu
Sippley, Caroline
Tibrewala, Rachit

Lavvi

Aliemir (Ali), Samlioglu
Christian (Chris), Benoit
Brian, Palmer
Catherine (Cat), Fortman
Christian, Knudsen
Chris, LeBel
Cosmin, Gligor
Dawson, Clark
Dhvanit, Poduval
Rejoice (Diana), Enow
Eric, Thibodeau
Francois, Cote

Hudson, Poplar
Ibrahim, Jaber
Javairia, Asif
Jocelyn, Mputu
Joel, MacKenzie
Kristi, Wilson
Laurence, Paradis Bolduc
Linda, Sih Fung
Lindsay, McCauley
Malcolm, Grass
Michael (Mike), Thompson
Mireille, Caissie
Mohammed, El-Quartassi
Roddy, Awad
Roland, Okposio
Samir, Awad
Sean, Cook
Taylor, Devereaux
Traore, Vincent
Vanessa, Matthews
Wajiha, Shahid



ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

États financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant aux titulaires de polices	24
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	26
État consolidé de la situation financière	27
État consolidé des résultats	28
État consolidé du résultat global	29
État consolidé du résultat global	29
Tableau consolidé des flux de trésorerie	31
Notes des états financiers consolidés	32-69

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de polices d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie** et de ses filiales (le «Groupe»), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022 et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'option

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation; nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Dieppe, Canada
Le 23 février 2023



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

RAPPORT DE L'ACTUAIRE EN ÉVALUATION

Aux titulaires de polices d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie,

J'ai évalué le passif des polices dans l'état consolidé de la situation financière d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie au 31 décembre 2022, et sa variation dans l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.

Montréal, Québec
Février 2023



Marie-Andrée Boucher
Fellow, Institut canadien des actuaires

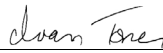
ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (en milliers)

		Au 31 décembre	
		2022	2021
ACTIF	Notes	\$	\$
Placements	4		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		17 865	14 508
Titres de créance		404 045	551 383
Titres de participation		111 193	115 596
Prêts hypothécaires		197 501	179 446
Autres placements		790	1 489
Avances sur polices		11 062	11 620
		<u>742 456</u>	<u>874 042</u>
Autres éléments d'actif	7	27 199	26 424
Actifs de réassurance	12	234 845	288 074
Actif au titre des avantages du personnel	18	6 644	-
Actifs d'impôts différés	18	627	3 316
Immobilisations corporelles	8	2 488	3 172
Immobilisations incorporelles	9	7 094	6 402
Actifs au titre du droit d'utilisation	10	1 385	1 915
Écart d'acquisition		2 226	2 226
Actif net des fonds distincts	11	855 544	938 311
		<u>1 880 508</u>	<u>2 143 882</u>
PASSIF			
Passifs des contrats d'assurance	12	801 868	972 403
Passifs des contrats de placement	13	24 045	22 011
Autres éléments de passif	15	34 000	33 739
Passif au titre des avantages du personnel	16	630	8 377
Passifs d'impôts différés	18	1 828	625
Obligations locatives	10	2 183	2 709
Passif net des fonds distincts	11	855 544	938 311
		<u>1 720 098</u>	<u>1 978 175</u>
CAPITAUX PROPRES			
Avoir des titulaires de polices			
Excédent		174 921	152 173
Cumul des autres éléments du résultat global		(18 049)	9 664
		<u>156 872</u>	<u>161 837</u>
Participations ne donnant pas le contrôle		3 538	3 870
		<u>160 410</u>	<u>165 707</u>
		<u>1 880 508</u>	<u>2 143 882</u>
Éventualités et engagement	20, 21		

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,




Président du conseil

Président-directeur général

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

(en milliers)

Exercice clos le 31 décembre

		2022	2021
	Notes	\$	\$
PRODUITS			
Primes brutes		205 908	169 539
Primes cédées à des réassureurs		(37 040)	(34 974)
Primes nettes	22	168 868	134 565
Honoraires et produits de commissions	24	25 228	24 230
Produits de placement	25	17 802	16 026
Gains (pertes) réalisé(e)s découlant des actifs financiers disponibles à la vente	26	(1 582)	1 526
Variation de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat		(118 180)	(9 038)
Autres produits opérationnels		(15)	(54)
Autres produits		(76 747)	32 690
Total des produits		92 121	167 255
CHARGES			
Prestations et sinistres versés, montant brut	23	148 651	114 881
Sinistres cédés à des réassureurs	23	(33 635)	(29 955)
Variation des passifs des contrats, montant brut		(171 890)	6 519
Variation des passifs des contrats cédés à des réassureurs		52 041	(7 732)
Prestations et sinistres, montant net		(4 833)	83 713
Coûts d'emprunt		103	119
Honoraires et commissions	27	27 337	22 740
Charges administratives	28	45 932	41 413
Autres charges opérationnelles	28	5 683	5 428
Autres charges		79 055	69 700
Total des charges		74 222	153 413
SUR LE RÉSULTAT		17 899	13 842
SUR LE RÉSULTAT			
Participations versées aux titulaires de polices		1 702	1 584
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		16 197	12 258
Impôts sur le résultat	18	4 090	2 582
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		12 107	9 676
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX :			
Participations ne donnant pas le contrôle		28	182
Titulaires de polices		12 079	9 494
		12 107	9 676

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL (en milliers)

Exercice clos le 31 décembre

	2022	2021
	\$	\$
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	<u>12 107</u>	<u>9 676</u>
Autres éléments du résultat global :		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat		
Actifs financiers disponibles à la vente :		
Variation des pertes latentes, nettes des impôts sur le résultat de (8 631 \$) ((1 539 \$) en 2021)	(28 987)	(4 089)
Reclassement des gains (pertes) réalisé(e)s compris dans les autres produits, nets des impôts sur le résultat de 307 \$ ((416 \$) en 2021)	<u>1 274</u>	<u>(1 110)</u>
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	(27 713)	(5 199)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat		
Réévaluation des régimes de retraite à prestations définies, nets des impôts sur le résultat de 4 418 \$ (2 180 \$ en 2021)	<u>10 669</u>	<u>6 608</u>
Total des autres éléments du résultat global	<u>(17 044)</u>	<u>1 409</u>
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE	<u>(4 937)</u>	<u>11 085</u>
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE AUX :		
Participations ne donnant pas le contrôle	28	182
Titulaires de polices	<u>(4 965)</u>	<u>10 903</u>
	<u>(4 937)</u>	<u>11 085</u>

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers)

Exercice clos le 31 décembre

	2022				
	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	152 173	9 664	161 837	3 870	165 707
Résultat de l'exercice	12 079	-	12 079	28	12 107
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	-	(27 713)	(27 713)	-	(27 713)
Réévaluation des régimes de retraite à prestations définies	10 669	-	10 669	-	10 669
Total du résultat global	22 748	(27 713)	(4 965)	28	(4 937)
Dividendes	-	-	-	(360)	(360)
Solde à la fin de l'exercice	174 921	(18 049)	156 872	3 538	160 410
	2021				
	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	136 071	14 863	150 934	1 141	152 075
Résultat de l'exercice	9 494	-	9 494	182	9 676
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	-	(5 199)	(5 199)	-	(5 199)
Réévaluation des régimes de retraite à prestations définies	6 608	-	6 608	-	6 608
Total du résultat global	16 102	(5 199)	10 903	182	11 085
Émission de capital-actions d'une filiale	-	-	-	2 875	2 875
Dividendes	-	-	-	(328)	(328)
Solde à la fin de l'exercice	152 173	9 664	161 837	3 870	165 707

Le cumul des autres éléments du résultat global est constitué uniquement de gains (pertes) latent(e)s sur les actifs financiers disponibles à la vente, nets d'impôts.

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

TABEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers)

Exercice clos le 31 décembre

	2022 \$	2021 \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat de l'exercice	12 107	9 676
Ajustement pour :		
Variation des actifs de réassurance	53 229	(6 183)
Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement	(169 985)	9 695
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Impôt différé	(526)	(1 089)
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles (notes 8 et 9)	1 675	1 439
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 10)	414	413
Variations de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat	118 180	9 038
Pertes (Gains) réalisé(e)s découlant des actifs financiers disponibles à la vente (note 26)	1 582	(1 526)
Amortissement des (primes) escompte des actifs investis	(3 619)	(3 859)
Charge au titre des régimes d'avantages du personnel	2 326	2 761
Charges d'intérêt sur les obligations locatives	91	103
Divers	929	(449)
	16 403	20 019
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	6 179	(2 537)
Flux de trésorerie opérationnels	22 582	17 482
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Titres négociables et prêts hypothécaires :		
Ventes, échéances et remboursements	181 107	116 854
Achats et prêts	(199 519)	(126 164)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	(1 683)	(1 554)
Émission de capital-actions d'une filiale	-	2 875
Dividende payé aux participations ne donnant pas le contrôle	(359)	(332)
Divers	1 730	260
Flux de trésorerie d'investissement	(18 724)	(8 061)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de principal sur les obligations locatives	(501)	(458)
Flux de trésorerie de financement	(501)	(458)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	3 357	8 963
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	14 508	5 545
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	17 865	14 508

VOIR LA NOTE 19 POUR RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

LES NOTES AFFÉRENTES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

1. MODE DE CONSTITUTION

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, connue sous le nom d'Assomption Vie (la « Société »), a été constituée par une loi privée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. La Société et ses filiales (collectivement, « le Groupe ») souscrivent des risques liés à l'assurance vie, comme ceux associés à la mortalité, à l'invalidité et à la maladie. Le Groupe conclut également une panoplie de contrats de placement afin d'offrir à ses clients des solutions de gestion d'actifs visant à répondre à leurs besoins en matière d'épargne et de capital de retraite. Tous ces produits ne sont offerts qu'au Canada.

Le siège social du Groupe est situé au 770, rue Main, dans l'édifice Place de l'Assomption, au centre-ville de Moncton (Nouveau-Brunswick), au Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et énoncées dans le *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Les présents états financiers consolidés et les notes ont été approuvés par le conseil d'administration le 23 février 2023.

Base de présentation

Le Groupe présente son état consolidé de la situation financière principalement par ordre de liquidité. Les actifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s'attend à réaliser l'actif dans son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la date de fin d'exercice. Les passifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s'attend à régler les passifs au cours de son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la fin d'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont considérés comme non courants. L'état de la situation financière du Groupe n'est pas présenté selon le classement courant et non courant.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des catégories d'actifs financiers et passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens et sont arrondis au millier près, à moins d'indication contraire.

Le Groupe a préparé les états financiers consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation.

Tel que permis par IFRS 4 contrats d'assurance, le Groupe continu d'appliquer les normes comptables existantes applicable avant l'adoption d'IFRS.

Consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales :

- **La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Limitée (100 %), société mère de Les Placements Louisbourg Inc. (70 %)**
- **Tech Knowledge Solutions Inc. (52 %)**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe au 31 décembre de chaque année.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2022**

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et continuent de l'être jusqu'à la date de la perte de contrôle. La Société détient le contrôle sur les filiales lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles des filiales afin de tirer avantage de ses activités, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec les filiales et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur les filiales de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

L'ensemble des soldes, transactions, produits et charges, dividendes ainsi que les profits et pertes résultant de transactions entre les entreprises du Groupe, sont intégralement éliminés.

Instruments financiers

Un instrument financier est tout contrat qui donne lieu à un actif financier pour une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre entité.

Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les actifs financiers, lors de la comptabilisation initiale, sont évalués à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier. Les actifs financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou des prêts et créances, en fonction des caractéristiques de l'instrument ainsi que de la raison pour laquelle ils ont été acquis. Les actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque la stratégie d'investissement documentée du Groupe consiste à gérer les investissements sur la base de la juste valeur, car les passifs correspondants sont également gérés sur cette base. Les catégories disponibles à la vente et détenus jusqu'à leur échéance sont utilisées lorsque le passif concerné est géré passivement et/ou comptabilisé au coût amorti.

Les passifs financiers doivent aussi être initialement comptabilisés à la juste valeur et être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme autres passifs financiers.

Évaluation ultérieure

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur, et toute variation de la juste valeur est inscrite dans le résultat net de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Les actifs financiers désignés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et tous les gains et pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sauf s'il y a une baisse de valeur, importante ou prolongée, auquel cas la baisse de valeur est inscrite immédiatement dans le résultat net.

Les actifs financiers désignés comme détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts ou dividendes provenant de ces instruments financiers sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice.

Les coûts de transaction pour les titres de participation privilégiés sont comptabilisés aux résultats à la date de règlement.

Placements

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et comprennent les dépôts auprès de banques et les billets à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2022**

Titres de créance

Le Groupe a désigné ses titres de créance qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de créance qui n'adossent pas les provisions techniques.

À chaque date de clôture, les titres de créance classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation et, s'il existe une indication objective de dépréciation et que la baisse de valeur est considérée comme étant importante ou prolongée, la perte comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Pour le Groupe, les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital sont une indication objective de dépréciation des titres de créance. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un instrument financier en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Une perte de valeur comptabilisée au résultat peut être reprise lorsque, au cours d'une période ultérieure, la juste valeur des titres de créance augmente et que cette augmentation peut être objectivement liée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur. Les titres de créance continuent d'être inscrits à la juste valeur même si une dépréciation a été comptabilisée. Toute baisse de valeur subséquente pour les instruments dévalués sera comptabilisée aux résultats.

Titres de participation

Le Groupe a désigné ses titres de participation qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de participation qui n'adossent pas les provisions techniques.

À chaque date de clôture, les titres de participation classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation. Pour le Groupe, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres de participation en deçà de leur coût, ou encore tout changement dans l'environnement économique ou juridique qui a une incidence négative sur l'émetteur et qui indique que la valeur comptable ne peut être recouvrée sont une indication objective de dépréciation des titres de participation.

Lorsque la baisse de valeur est considérée comme importante ou prolongée, la perte inscrite dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Toutes diminutions de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats alors que les augmentations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Une perte de valeur inscrite au résultat net ne peut être reprise par le biais du compte de résultat.

Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une provision pour pertes sur créances. Les intérêts calculés selon cette méthode sont inscrits au résultat.

À chaque date de clôture, le Groupe, sur une base individuelle, examine les difficultés financières importantes de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital sont des indications objectives de dépréciation des prêts hypothécaires. Lorsqu'il y a une indication de dépréciation des prêts hypothécaires, une provision pour pertes est comptabilisée afin d'ajuster la valeur comptable en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés en fonction du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. Cette provision est immédiatement comptabilisée en résultat. Les profits et les pertes réalisés à la cession des prêts hypothécaires sont comptabilisés en résultat.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2022**

Autres placements

Les autres placements se composent de billets à recevoir. Ceux-ci sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Avances sur police

Les avances sur police, classées comme étant des prêts et créances, sont présentées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis.

Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif se composent d'actifs financiers, comme notamment les montants à recevoir au titre de l'assurance, les produits de placement à recevoir et les comptes à recevoir, ainsi que d'actifs non financiers, y compris entre autres les commissions et frais payés d'avance, les impôts sur le résultat à recevoir et autres. Les autres éléments d'actifs financiers sont classés comme des prêts et créances.

Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nets des coûts de transaction connexes. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inscrits aux résultats et présentés comme des coûts d'emprunt.

Passifs des contrats de placement

Les passifs des contrats de placement sont les montants que le Groupe doit aux clients étant donné que ces contrats ne présentent pas de risque d'assurance. Ces montants sont comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière.

Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif se composent de passifs financiers, comme notamment les montants à payer au titre de l'assurance, les fournisseurs et charge à payer et autres, ainsi que de passifs non financiers, y compris entre autres les impôts sur le résultat à payer. Les passifs financiers sont classés comme autres passifs financiers.

Actifs de réassurance

Dans le cours normal des affaires, le Groupe utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque lié aux titulaires de polices. Les actifs de réassurance représentent les montants dus au Groupe par des sociétés de réassurance à l'égard des passifs des contrats d'assurance cédés ou des passifs des contrats de placement cédés. Ces montants sont calculés de façon semblable aux provisions mathématiques sur les prestations futures aux termes des contrats d'assurance ou des contrats de placement sous-jacents, conformément aux dispositions contractuelles des ententes de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices.

Les actifs de réassurance sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. Une perte de valeur est comptabilisée en résultat lorsqu'il existe une indication objective que le Groupe pourrait ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus selon les termes du contrat et que le solde non recouvré peut être estimé de façon fiable.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Les coûts de remplacement ou d'inspection majeure sont incorporés dans le coût de l'actif au moment où ils sont engagés, s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à l'entité et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable.

La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Bureaux	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Entente	Durée du contrat de location

À la fin de chaque exercice, le Groupe révisé la valeur résiduelle ainsi que la durée d'utilité des actifs. Tout changement représente une modification d'une estimation comptable et doit être comptabilisé de manière prospective.

Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il y a des indications que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à titre de charge au résultat.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inscrit au compte de résultat consolidé de l'exercice au cours duquel la décomptabilisation de l'actif survient.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant. La durée et la méthode d'amortissement sont révisées au moins à chaque fin d'exercice.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Logiciels acquis	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Logiciels développés	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Projets technologiques en cours	Voir note ci-dessous	Voir note ci-dessous	Voir note ci-dessous
Liste clients	Aucun	Indéterminé	Aucun

L'amortissement des projets technologiques en cours débute seulement une fois ces projets achevés. À ce moment, ils sont transférés dans la catégorie des logiciels développés.

Les variations de la durée d'utilité ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par les actifs sont comptabilisées en modifiant la durée d'amortissement ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traitées comme des modifications d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée est inscrite au compte de résultat dans la catégorie de charges correspondant à la fonction de l'immobilisation incorporelle.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2022**

modifications d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée est inscrite au compte de résultat dans la catégorie de charges correspondant à la fonction de l'immobilisation incorporelle.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est appréciée comme étant déterminée ou indéterminée.

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une baisse de valeur, le Groupe réévalue la valeur comptable des actifs à long terme à durée déterminée. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif excède le plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de cession et de la valeur d'utilité. Toutes les pertes de valeur sont inscrites aux résultats.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et les projets technologiques en cours ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et chaque fois qu'il y a une indication que celles-ci ont pu se déprécier. Un examen est effectué annuellement pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de durée d'utilité indéterminée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité indéterminée à déterminée est comptabilisé comme un changement d'estimation comptable.

Les profits et pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle correspondent à la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif et sont inscrits aux résultats au moment de la décomptabilisation de l'actif.

Contrats de location

Le Groupe apprécie à la date de passation du contrat si celui-ci est ou contient un contrat de location. Autrement dit, si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Le Groupe applique une approche unique de comptabilisation et d'évaluation pour tous les contrats de location, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location de biens de faible valeur. Le Groupe comptabilise des obligations locatives pour les paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés et des actifs au titre de droits d'utilisation représentant le droit d'utiliser les biens sous-jacents.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le Groupe comptabilise les actifs au titre de droits d'utilisation à la date de début du contrat de location (c'est-à-dire la date à laquelle le bien sous-jacent est disponible pour utilisation). Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur et ajustés pour toute réévaluation des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend le montant initial de l'obligation locative comptabilisée, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date moins les avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur une base linéaire sur la durée la plus courte du contrat de location ou de la durée de vie utile estimative des biens sous-jacents, comme suit :

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Bureaux	Linéaire	Durée du contrat de location	10 ans
Équipements	Linéaire	Durée du contrat de location	5 ans
Logiciels	Linéaire	Durée du contrat de location	5 ans

Si le contrat de location a pour effet, au terme de sa durée, de transférer au Groupe la propriété du bien sous-jacent ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation prend en compte l'exercice futur d'une option d'achat par le Groupe, l'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité du bien sous-jacent.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2022**

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une baisse de valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation, le Groupe réévalue la valeur comptable de l'actif. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif excède le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Toutes les pertes de valeur sont inscrites à l'état consolidé des résultats.

Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, le Groupe comptabilise les obligations locatives à la valeur actuelle des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes moins les avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et les montants devant être payés au titre des garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées pour résiliation du contrat de location, si la durée reflète l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation à l'origine de ces paiements.

Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, le Groupe utilise son taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location, car le taux d'intérêt implicite des contrats de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de début, la valeur comptable des obligations locatives est augmentée pour refléter les intérêts sur les obligations locatives et diminuée des paiements de loyers effectués. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification de la durée du contrat de location, de modification des paiements de loyers (par exemple, modifications des paiements futurs résultant d'une modification d'un indice ou d'un taux utilisé pour déterminer ces paiements de loyers) ou de changement dans l'appréciation d'une option d'achat du bien sous-jacent.

Contrats de location à court terme et contrats de location de biens de faible valeur

Le Groupe applique l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme à ses contrats de location à court terme de biens (c.-à-d. les contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins à compter de la date de début et qui ne contiennent pas d'option d'achat). Le Groupe applique également l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location de biens de faible valeur aux contrats de location d'équipements de bureau considérés comme de faible valeur. Les paiements de loyer de ces contrats de location sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart positif entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels par suite de l'acquisition d'une entreprise. L'écart d'acquisition est présumé avoir une durée de vie indéterminée et n'est pas soumis à l'amortissement.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation au moins chaque année ainsi qu'à chaque fois où il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie a pu se déprécier.

La dépréciation de l'écart d'acquisition est déterminée en évaluant la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles correspond l'écart d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée aux résultats.

Actifs et passifs net des fonds distincts

Le Groupe conclut des contrats de rentes collectives et individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom du Groupe et les titulaires de polices de fonds distincts n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des fonds. Le Groupe perçoit des honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces revenus sont comptabilisés dans les produits d'honoraires et de commissions.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2022**

Les fonds distincts sont comptabilisés à la valeur marchande. Les profits et pertes réalisés et non réalisés sont immédiatement inclus dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts.

Passifs des contrats d'assurance

Les provisions mathématiques des contrats d'assurance représentent le montant qui, ajouté aux primes et aux produits de placements à venir, garantit tous les engagements non échus aux termes des contrats. Le passif est établi de manière à correspondre à la valeur à l'état consolidé de la situation financière des éléments d'actif qui seraient requis pour l'adosser. Ces provisions sont calculées selon la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), une pratique actuarielle généralement reconnue établie par l'Institut canadien des actuaires (ICA).

La MCAB repose sur les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif et de passif de chaque secteur d'activité élaborées à l'aide des taux d'intérêt prescrits et des scénarios retenus par l'actuaire en évaluation, s'il y a lieu. Les flux de trésorerie nets positifs sont investis dans de nouveaux éléments d'actif, sinon des éléments d'actif sont vendus ou utilisés à des fins d'emprunt afin de répondre aux besoins de liquidités conformément aux hypothèses retenues dans chaque scénario. Les stratégies de réinvestissement sont fondées sur les politiques de placement, et les rendements de réinvestissement sont tirés de chacun des scénarios sous-jacents. Le passif des contrats d'assurance ne doit pas être inférieur au passif établi en fonction du pire scénario retenu. En outre, les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif incluent des hypothèses portant sur les frais de placement et sur le risque de crédit.

Pour déterminer les flux de trésorerie à utiliser dans la MCAB, le Groupe utilise des hypothèses établies selon les meilleures estimations de l'expérience future telles qu'elles sont effectuées par l'actuaire en évaluation à l'égard de chacune des hypothèses. Ces hypothèses comprennent la mortalité, la morbidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les participations versées aux titulaires de polices et les impôts. Elles couvrent la durée des engagements évalués en tenant compte d'événements pouvant survenir dans un avenir éloigné. Toutes les hypothèses sont passées en revue périodiquement et sont assujetties à des modifications afin de montrer adéquatement la tendance de l'expérience et les changements dans la nature des risques assumés.

Ces hypothèses établies selon les meilleures estimations sont ajustées par l'actuaire en évaluation afin d'y inclure des marges pour écarts défavorables. Ces marges tiennent compte de l'incertitude liée à l'élaboration de ces meilleures estimations et d'une éventuelle détérioration de l'expérience prévue.

Voici une description des méthodes utilisées pour établir les hypothèses et calculer les marges pour écarts défavorables :

a) Mortalité

Pour les contrats d'assurance vie individuelle, le Groupe utilise une table de mortalité de l'industrie publiée récemment, ajustée pour tenir compte des résultats réels du Groupe.

Pour les rentes et pensions, le Groupe utilise une table de mortalité récente de l'industrie qui tient compte de l'amélioration future de la mortalité des rentiers.

b) Morbidité

Le Groupe a recours à des tables de morbidité représentatives des résultats de l'industrie, modifiées pour refléter les résultats du Groupe.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

c) Rendement des placements

Le calcul des provisions techniques tient compte des produits de placement nets projetés sur les actifs sur lesquels sont adossées les provisions et sur les nouveaux flux de trésorerie qui seront investis ou feront l'objet d'un désinvestissement dans l'avenir. L'incertitude relative aux taux d'intérêt auxquels les flux de trésorerie futurs pourront être réinvestis a été prise en considération dans le cadre de tests de scénarios plausibles pour les taux d'intérêt futurs afin de déterminer la sensibilité des résultats. Les frais de placement et les risques liés aux rendements insuffisants de l'actif sont aussi inclus dans l'évaluation.

d) Charges

Les frais d'administration par police se fondent sur l'analyse des coûts internes du Groupe, qui est mise à jour à chaque année. Les coûts unitaires sont projetés dans l'avenir en tenant compte de l'inflation.

e) Déchéance

Chaque année, une étude interne des taux de déchéance des polices du Groupe est effectuée. Les hypothèses des évaluations sont choisies en tenant compte à la fois de cette étude interne et des résultats publiés de l'industrie.

f) Participations versées aux titulaires de polices

Les provisions techniques incluent la valeur actuelle des participations aux excédents futurs projetés, reflétant les barèmes de participation actuels.

g) Marges pour écarts défavorables

Les hypothèses de base formulées dans l'établissement des provisions techniques représentent les meilleures estimations d'un éventail de résultats possibles. Les actuaires doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des meilleures estimations, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de fournir une meilleure assurance que les provisions techniques suffiront à payer les prestations à venir. L'Institut canadien des actuaires définit une fourchette de marges permises à l'intérieur de laquelle l'actuaire doit choisir les marges pour écarts défavorables selon la situation particulière de chaque entreprise.

En général, les marges sont plus élevées pour les produits pleinement garantis, et moins élevées pour les produits ajustables ou les polices avec participations en vertu desquels les participations peuvent être modifiées afin de refléter les résultats du Groupe.

Selon la MCAB, toute déficience liée à la suffisance du passif est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

Régimes d'avantages du personnel

Le Groupe offre des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies et des avantages postérieurs à l'emploi à ses employés. Le coût des prestations de retraite pour les régimes à prestations définies et avantages postérieurs à l'emploi obtenus par les employés est établi d'après des techniques actuarielles qui font appel à la méthode des unités de crédit projetées et aux hypothèses les plus probables de la direction quant au rendement attendu des placements du régime, à la hausse des salaires, à l'âge de retraite des employés, aux coûts prévus pour les soins de santé et au taux de mortalité. Les obligations au titre des régimes sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché et les actifs des régimes sont présentés à leur juste valeur.

Les coûts de prestations sont comptabilisés dans les charges administratives à l'état consolidé des résultats.

Les gains actuariels nets ou les pertes actuarielles nettes sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils surviennent et sont inscrits dans les autres éléments du résultat global.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2022**

Dans le cas des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations précises à une entité indépendante et n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Par conséquent, aucun passif ne figure dans les états financiers consolidés du Groupe, outre la charge comptabilisée pour les cotisations à payer qui ne sont pas encore versées à la fin de l'exercice. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge aux résultats.

Impôts

Le Groupe utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le résultat. La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés basé sur le taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers consolidés. Les impôts exigibles sont fonction des bénéfices imposables. Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des différences temporelles entre les actifs et les passifs présentés aux fins des états financiers consolidés et ceux présentés aux fins des impôts sur le résultat. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est plus probable qu'improbable. En plus des impôts sur le résultat, les charges inscrites aux résultats comprennent un montant au titre des impôts sur le capital des institutions financières comptabilisé dans les autres charges opérationnelles.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments d'actif et de passif non monétaires ainsi que les produits et charges sont convertis au taux historique. Les écarts de conversion sont inclus dans les autres produits opérationnels.

Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques est nécessaire pour régler l'obligation et que le montant relatif à cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision correspond donc à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Le Groupe n'évalue pas les provisions à la valeur actuelle, celles-ci n'ayant pas de durée spécifique. Aucun montant de provision n'est comptabilisé au titre des pertes opérationnelles futures.

Les passifs éventuels sont présentés si l'obligation future est probable mais que le montant relatif à cette obligation ne peut être raisonnablement estimé.

Primes

Les primes brutes d'assurance et de rentes sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles en vertu des contrats en vigueur. Les primes nettes représentent les primes brutes, nettes de la quote-part cédée aux réassureurs pour partager les risques. Lorsque les primes sont comptabilisées, les provisions mathématiques sont calculées de façon à ce que les prestations et les charges se rapprochent aux produits.

Produits d'honoraires et de commissions

Les produits d'honoraires et de commissions représentent principalement les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds distincts et des fonds communs de placement du Groupe, le revenu tiré des contrats de services administratifs seulement et les commissions de réassurance. Les produits d'honoraires et de commissions sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les services sont rendus.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

Produits de placement

Les intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie de même que sur les titres de créances sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits de dividendes sont comptabilisés dès que le droit du Groupe à en recevoir le paiement est établi. Pour les prêts et créances comptabilisés au coût amorti, les produits d'intérêts sont calculés à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et inscrits aux résultats.

Gains et pertes réalisés

Les gains et pertes réalisés sur les placements qui sont inscrits aux résultats comprennent les gains et pertes sur les actifs financiers. Les gains et pertes tirés de la vente de placements correspondent à la différence entre le produit net de la vente et le coût initial ou amorti du placement et sont comptabilisés au moment de la vente.

Comptabilisation des charges

Les rentes et les prestations arrivant à échéance sont comptabilisées lorsque leur paiement est dû. Les rachats sont comptabilisés lors de leur paiement. Les prestations de décès et les autres prestations sont comptabilisées au moment où elles sont engagées. Les recouvrements de réassurance sont comptabilisés pour les mêmes périodes que celles des prestations connexes.

Modifications de conventions comptables

Au 1^{er} janvier 2022, le groupe n'a adopté aucune convention comptable nouvelle ou modifiée.

Modifications futures de conventions comptables

Les normes publiées par l'IASB et non applicables à la date de publication des états financiers consolidés du Groupe sont décrites ci-après.

Le Groupe les adoptera au cours des exercices à venir.

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de la norme IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace la norme IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Cette norme apporte des changements à la comptabilisation des instruments financiers par rapport aux éléments suivants; le classement et l'évaluation des instruments financiers reflétant pour les actifs financiers le modèle d'affaires de la gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie de ces actifs financiers, la dépréciation fondée sur le modèle de pertes attendues et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. Comme le permet l'IASB, le Groupe a choisi de reporter l'application d'IFRS 9 jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme IFRS 17 sur les contrats d'assurance. Les dispositions de cette norme s'appliqueront de manière rétrospective. Le Groupe a décidé de retraiter les informations des périodes comparatives et comptabilisera les différences d'évaluation selon IFRS 9 en ajustant l'excédent au 1^{er} janvier 2022.

L'application d'IFRS 9 entraînera des écarts de reclassement, car certains titres de participation actuellement classés comme disponibles à la vente seront classés à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui entraînera un reclassement des gains ou pertes non réalisés hors du cumul des autres éléments du résultat global vers l'excédent au 1^{er} janvier 2022 et à une volatilité accrue du résultat net par la suite. La majorité des titres de créance seront classés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'exception de certains qui seront reclassés au coût amorti. Les prêts hypothécaires seront majoritairement reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces décisions comptables sont encore sujettes à révision à mesure que le Groupe finalise la mise en œuvre de la norme, par conséquent, le Groupe anticipe une certaine incidence sur l'avoir des titulaires de polices lors de la transition vers IFRS 9.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2022**

IFRS 17 – Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera la norme actuelle IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Cette nouvelle norme traite de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et de la communication d'informations relatives à tous les types de contrats d'assurance (assurance vie, assurance non-vie, assurance directe et réassurance) et doit être appliquée de manière rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

IFRS 17 remplacera IFRS 4 et remplacera donc également la MCAB, comme le permet l'IFRS 4. Les principes sous-jacents à IFRS 17 diffèrent de la MCAB, affectant la façon dont le Groupe comptabilise ses contrats d'assurance et quand et comment il rend compte de la performance financière dans les états consolidés des résultats.

Voici quelques-unes des principales différences pour les contrats d'assurance avec une période de couverture de plus de 12 mois:

- Les gains sur les affaires nouvelles en vertu d'IFRS 17 seront reportés et comptabilisés à titre de marge sur services contractuels (« MSC »), l'une des composantes d'évaluation des passifs des contrats d'assurance. La MSC est ensuite amortie dans les revenus à mesure que les services du contrat d'assurance sont fournis. Les pertes sur les affaires nouvelles sont immédiatement comptabilisées en résultat. En revanche, dans le cadre de la MCAB, les gains et pertes sur les affaires nouvelles sont comptabilisés immédiatement en résultat.
- Le taux d'actualisation utilisé pour estimer la valeur actualisée des passifs des contrats d'assurance est fondé sur les caractéristiques des contrats d'assurance eux-mêmes selon IFRS 17. Selon la MCAB, le Groupe utilise les taux de rendement des actifs actuels et projetés servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance pour évaluer les passifs. Par conséquent, l'incidence des activités d'investissement sera comptabilisée en résultat sur la durée de vie des actifs en vertu d'IFRS 17, alors qu'en vertu de la MCAB, cette incidence est capitalisée dans les passifs des contrats d'assurance et donc comptabilisée dans les résultats de la période où elle survient.
- L'ajustement au titre du risque (RA) représente la compensation requise pour l'incertitude liée au risque non financier comme la mortalité et les dépenses selon IFRS 17. Les provisions pour incertitude liée au risque financier sont reflétées dans la valeur actualisée des passifs des contrats d'assurance. Selon la MCAB, les montants prévus pour les risques non financiers et les risques financiers sont tous deux reflétés dans les provisions pour écarts défavorables, qui font partie des passifs des contrats d'assurance.

Pour les contrats d'assurance avec une période de couverture plus courte, les entités peuvent choisir d'utiliser un modèle d'évaluation simplifiée (la méthode de la répartition des primes) qui est similaire à la méthode actuelle d'IFRS 4. Le Groupe utilisera la méthode de la répartition des primes pour l'assurance directe et la réassurance pour l'assurance collective.

Le Groupe continue d'évaluer l'incidence globale d'IFRS 17 sur le moment de la comptabilisation des résultats, ainsi que sur la présentation et les informations à fournir, de ses contrats d'assurance. L'évaluation initiale du Groupe indique que les changements d'évaluation décrits ci-dessus auraient une incidence positive sur les capitaux propres lors de la transition à IFRS 17 au 1^{er} janvier 2022. L'incidence sur le moment de la comptabilisation ou sur la présentation des résultats ne touche pas les flux de trésorerie générés par le Groupe.

Le Groupe continue également de surveiller l'incidence connexe sur son ratio LICAT et les autres informations réglementaires.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

3. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des jugements et des estimations et qu'elle formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés des produits, des paiements nets aux titulaires de polices et aux bénéficiaires, et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction.

Jugements

Les jugements établis par la direction lors de l'application des conventions comptables et qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

Classement des contrats d'assurance et de placement

Les contrats émis par le Groupe (l'assureur) sont classés à titre de contrats d'assurance lorsque celui-ci accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie (les titulaires de polices) en convenant d'indemniser les titulaires de polices si un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) touche ces derniers de façon défavorable. En règle générale, le Groupe détermine s'il est exposé à un risque d'assurance significatif en comparant les prestations qui seront versées selon que l'événement assuré se produise ou non. Les contrats d'assurance peuvent également transférer des risques financiers.

Les contrats de placement sont des contrats qui transfèrent le risque financier significatif, mais pas de risque d'assurance signification, au Groupe. Le risque financier s'entend du risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt spécifié, prix d'un instrument financier, prix d'une marchandise, taux de change, indice de prix ou de taux, notation de crédit ou indice de crédit ou autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il le demeure sur toute sa durée même si le risque d'assurance qui lui est associé diminue de façon significative pendant cette période, à moins que tous les droits et toutes les obligations en lien avec un tel contrat ne cessent ou n'expirent. Un contrat de placement peut, pour sa part, être reclassé comme un contrat d'assurance après son établissement si le risque d'assurance qui lui est associé devient par la suite significatif.

Estimations et hypothèses

Les estimations et hypothèses établies par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont les impacts les plus significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

Détermination de la durée d'un contrat de location avec des options de prolongation et de résiliation

Le Groupe détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location, incluant toutes les périodes couvertes par une option de prolongation du contrat de location s'il existe une certitude raisonnable qu'elle sera exercée, ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location, s'il est raisonnablement certain qu'elle ne sera pas exercée.

Le Groupe a conclu plusieurs contrats de location comprenant des options de prolongation et de résiliation. Le Groupe applique son jugement pour évaluer s'il existe une certitude raisonnable qu'il exercera ou non ces options. Autrement dit, il considère tous les facteurs pertinents qui créent une incitation économique d'exercer la prolongation ou la résiliation. Après la date de début, le Groupe réapprécie la durée du contrat de location s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui dépend de sa volonté et a une incidence sur la question de savoir s'il a la certitude raisonnable d'exercer ou de ne pas exercer les options de prolongation ou de résiliation.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers)

**Exercice clos le
31 décembre 2022**

Se reporter à la note 10 pour des informations sur les paiements de loyers futurs potentiels relatifs aux périodes suivant la date d'exercice des options de prolongation et de résiliation qui ne sont pas incluses dans la durée du contrat de location.

Avantages futurs du personnel

Le calcul de l'obligation et de la charge au titre de prestations définies est fondé sur plusieurs hypothèses actuarielles démographiques et financières. Les principales hypothèses incluent le taux d'actualisation et le taux de croissance de la rémunération future. Ces hypothèses sont présentées à la note 16.

Impôts

L'établissement de la charge (du recouvrement) d'impôt exigible et d'impôt différé repose sur plusieurs facteurs dont l'interprétation de la réglementation fiscale dans les juridictions concernées, l'appréciation de la récupération d'actifs d'impôt différé et la manière attendue de recouvrer les actifs et passifs concernés. Le recouvrement des actifs d'impôt différé dépend entre autres des bénéfices imposables futurs attendus associés à l'exploitation du Groupe et des stratégies de planifications fiscales élaborées. Le Groupe établit une provision d'impôts qu'elle juge raisonnable et qui est fondée sur une estimation des résultats possibles concernant les positions fiscales adoptées. Le Groupe prend en considération les révisions antérieures des autorités fiscales, les bulletins d'interprétation et les jugements récemment rendus dans les juridictions concernées afin d'établir la provision.

Passif des contrats d'assurance de personnes

L'établissement des provisions mathématiques des contrats d'assurance dépend de plusieurs hypothèses actuarielles dont la mortalité, la morbidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les participations versées aux titulaires de polices et les impôts. L'information sur ces hypothèses est présentée aux notes 2 et 12.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

4. PLACEMENTS

Valeur comptable et juste valeur

	2022				
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Disponibles à la vente \$	Prêts et créances \$	Total \$	Juste valeur \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 865	-	-	17 865	17 865
Titres de créance					
Gouvernements	298 450	87 070	-	385 520	385 520
Sociétés et autres	3 368	5 825	-	9 193	9 193
Fonds de dette privée	9 332	-	-	9 332	9 332
	311 150	92 895	-	404 045	404 045
Titres de participation					
Actions ordinaires	-	330	-	330	330
Actions privilégiées	51 036	13 772	-	64 808	64 808
Unités de fonds de placement	45 848	207	-	46 055	46 055
	96 884	14 309	-	111 193	111 193
Prêts hypothécaires					
Résidentiels assurés	-	-	35 818	35 818	27 516
Résidentiels autres	-	-	43 365	43 365	38 946
Commerciaux	-	-	118 318	118 318	102 907
	-	-	197 501	197 501	169 369
Autres placements	-	-	790	790	790
Avances sur polices	-	-	11 062	11 062	11 062
	425 899	107 204	209 353	742 456	714 324

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

Valeur comptable et juste valeur

	2021				
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Disponibles à la vente \$	Prêts et créances \$	Total \$	Juste valeur \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 508	-	-	14 508	14 508
Titres de créance					
Gouvernements	403 754	136 282	-	540 036	540 036
Sociétés et autres	3 839	-	-	3 839	3 839
Fonds de dette privée	7 508	-	-	7 508	7 508
	415 101	136 282	-	551 383	551 383
Titres de participation					
Actions ordinaires	-	321	-	321	321
Actions privilégiées	60 683	20 405	-	81 088	81 088
Unités de fonds de placement	33 959	228	-	34 187	34 187
	94 642	20 954	-	115 596	115 596
Prêts hypothécaires					
Résidentiels assurés	-	-	37 882	37 882	38 260
Résidentiels autres	-	-	41 313	41 313	41 080
Commerciaux	-	-	100 251	100 251	100 541
	-	-	179 446	179 446	179 881
Autres placements	-	-	1 489	1 489	1 489
Avances sur polices	-	-	11 620	11 620	11 620
	524 251	157 236	192 555	874 042	874 477

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

5. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux risques liés aux instruments financiers que le Groupe doit gérer sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (taux d'intérêt et marché boursier). Les moyens mis en œuvre par le Groupe pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que le Groupe subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation de paiements à leur échéance. Le Groupe, dans le cours normal de ses activités, est exposé à ce risque par le biais du crédit consenti à ses clients, réassureurs et courtiers, du crédit sous forme de prêts hypothécaires et de l'exposition de ses différents portefeuilles de placement. Le risque de concentration de crédit peut aussi se présenter lorsqu'il y a concentration des investissements auprès d'entités ayant des activités similaires, dans une même région géographique, dans un même secteur d'activité, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité.

La gestion du risque de crédit est effectuée au moyen de la politique de placement du Groupe et s'applique aux divers moyens de placements et de crédit. Les placements dans des titres de créance doivent être choisis après une analyse qui tient compte de la diversification géographique, du type d'émetteur, de la cote de crédit moyenne et de l'échéance des titres. Des limites sont établies pour chacun de ces facteurs.

Le Groupe dispose également d'une politique de crédit spécifique aux prêts hypothécaires selon laquelle une étude doit être effectuée afin de déterminer une cote de crédit pour le prêt. Pour gérer le risque de concentration, des limites par industrie sont établies, certains secteurs sont évités et le montant de prêts consentis à une même personne ou à un même groupe est limité. De plus, les prêts doivent être garantis par des immeubles résidentiels ou commerciaux ou par des terrains détenus à des fins de lotissement. Le type de garantie est fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie.

La conclusion de conventions de garantie représente aussi une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant requis et le type de garantie sont fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été établies à l'égard des types de garanties acceptables et des paramètres d'évaluation connexes. La direction passe en revue la valeur des garanties et exige des garanties additionnelles, au besoin.

Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal du Groupe lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

	2022	2021
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 865	14 508
Titres de créance	404 045	551 383
Titres de participation	111 193	115 596
Prêts hypothécaires	197 501	179 446
Autres placements	790	1 489
Avances sur polices	11 062	11 620
Actifs de réassurance	234 845	288 074
Autres éléments d'actif (note 7)	19 654	21 619
	<u>996 955</u>	<u>1 183 735</u>

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

Qualité du portefeuille de titres de créance

	2022	2021
	\$	\$
AAA	18 388	-
AA	246 014	364 103
A	125 799	179 635
BBB	4 512	137
Non classé	9 332	7 508
	<u>404 045</u>	<u>551 383</u>

Qualité du portefeuille d'actions privilégiées

	2022	2021
	\$	\$
PF-1	1 055	1 375
PF-2	44 041	71 142
PF-3	19 712	8 571
	<u>64 808</u>	<u>81 088</u>

Prêts en souffrance et provisions pour pertes

Aucun prêt hypothécaire n'est en souffrance depuis plus de 31 jours pour l'année en cours et l'année antérieure.

Provisions pour pertes

	2022	2021
	\$	\$
Prêts hypothécaires :		
Au début de l'exercice	-	210
Diminution des provisions pour pertes	-	(210)
À la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Ce risque est géré en appariant les flux de trésorerie de l'actif et du passif, ainsi que par une gestion active des capitaux. Cependant, un certain niveau de liquidité est requis afin de compenser des imprévus tels que des rachats d'actifs ou des défaillances.

Des liquidités supplémentaires sont disponibles au moyen de marges de crédit, au besoin.

Le Groupe a des engagements envers des clients pour des prêts hypothécaires approuvés et non déboursés. Le calendrier de remboursement de ces prêts est le suivant :

	1 à 6 mois	7 à 12 mois	Plus de 1 an
	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires approuvés non déboursés	6 253	-	-

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et la juste valeur totale des instruments financiers en fonction de leur échéance.

	2022				
	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans
	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 865	-	-	-	-
Titres de créance					
Gouvernements	-	4 016	15 243	25 051	341 210
Sociétés et autres	-	2 934	3 021	3 238	-
Fonds de dette privée	9 332	-	-	-	-
	9 332	6 950	18 264	28 289	341 210
Titres de participation					
Actions ordinaires	330	-	-	-	-
Actions privilégiées	64 808	-	-	-	-
Unités de fonds de placement	46 055	-	-	-	-
	111 193	-	-	-	-
Prêts hypothécaires					
Résidentiels assurés	-	2 746	2 250	22 320	8 502
Résidentiels autres	-	13 431	24 540	824	4 570
Commerciaux	-	33 190	50 118	34 613	397
	-	49 367	76 908	57 757	13 469
Autres placements	-	790	-	-	-
Avances sur polices	-	11 062	-	-	-
Autres éléments d'actif	-	19 654	-	-	-

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

	2021				
	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans
	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 508	-	-	-	-
Titres de créance					
Gouvernements	-	-	2 413	50 501	487 122
Sociétés et autres	-	-	137	3 702	-
Fonds de dette privée	7 508	-	-	-	-
	7 508	-	2 550	54 203	487 122
Titres de participation					
Actions ordinaires	321	-	-	-	-
Actions privilégiées	81 088	-	-	-	-
Unités de fonds de placement	34 187	-	-	-	-
	115 596	-	-	-	-
Prêts hypothécaires					
Résidentiels assurés	-	3 204	2 163	21 903	10 612
Résidentiels autres	-	21 514	14 093	2 264	3 442
Commerciaux	-	35 037	31 940	31 406	1 868
	-	59 755	48 196	55 573	15 922
Autres placements	-	1 017	-	472	-
Avances sur polices	-	11 620	-	-	-
Autres éléments d'actif	-	21 619	-	-	-

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent deux types de risques : le risque de taux d'intérêt et le risque de marché boursier.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est présent lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne une variation de l'écart de valeur entre l'actif et le passif. De par la nature des activités d'une compagnie d'assurance qui consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations dont l'échéance peut être incertaine et éloignée dans le temps, notamment en ce qui touche les prestations de décès et les versements de rentes, le risque de taux d'intérêt doit être géré adéquatement.

Le Groupe a recours à l'appariement entre ses actifs et ses passifs afin de réduire la volatilité des marges bénéficiaires causée par les fluctuations entre les profits réalisés et ceux crédités aux contrats existants. Pour gérer les exigences en matière de concordance, les actifs et les passifs financiers sont répartis par secteurs d'activité afin de pouvoir appairer les actifs d'un secteur avec les passifs de ce même secteur. Cet appariement est analysé et modifié à intervalles réguliers. L'échange d'information entre l'actuariat, les finances et les gestionnaires de placements, de même que la publication régulière des taux crédités font partie de ce processus.

Pour gérer le risque davantage, la correspondance est fondée sur les caractéristiques des produits vendus. Pour des produits devant procurer des prestations fixes et fortement prévisibles, le Groupe procède à l'appariement entre les passifs et les actifs ayant des caractéristiques similaires, soit des placements dans des instruments à revenu fixe. Cela permet donc d'obtenir une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, car toute variation de la juste valeur des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur des passifs. Compte tenu des placements disponibles sur le marché, il est plus difficile de faire cet appariement pour les passifs ayant une échéance de plus de 30 ans.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

De plus, la politique du Groupe est de viser une correspondance assez complète. Ainsi, les écarts de durée entre l'actif et le passif ne doivent pas dépasser certains paramètres établis. Cette politique vise à gérer le risque de taux d'intérêt pour les passifs avec des échéances plus éloignées que les actifs auxquels ils correspondent.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des provisions techniques. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour tenir compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux).

Risque de marché boursier

Le risque de marché boursier correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations du marché. Le Groupe est exposé à ce risque de diverses manières : par le biais d'honoraires de gestion calculés en fonction de la valeur de l'actif sous gestion, par la charge résultant de la garantie de capital offerte pour certains produits et par le rendement des éléments d'actif sur lesquels sont adossés les capitaux propres et les provisions techniques. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement du Groupe prévoit le recours à des investissements prudents, selon des limites clairement définies.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent fournissent de l'information quant au risque de concentration des titres de participation.

	2022		
	Unité de fonds de placement \$	Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$
Énergie	-	44	15 437
Services financiers	-	102	35 773
Industriel	-	55	-
Services publiques	-	14	13 598
Autres	46 055	115	-
	<u>46 055</u>	<u>330</u>	<u>64 808</u>
	2021		
	Unité de fonds de placement \$	Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$
Énergie	-	34	11 951
Services financiers	-	94	58 676
Industriel	-	57	-
Services publiques	-	15	10 461
Autres	34 187	121	-
	<u>34 187</u>	<u>321</u>	<u>81 088</u>

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Hiérarchie des justes valeurs

Une hiérarchie de techniques d'évaluation des justes valeurs est utilisée pour les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que pour ceux dont la juste valeur est présentée dans les notes. Les niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : L'évaluation est effectuée à l'aide de prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : L'évaluation est fondée sur des données autres que les prix cotés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).
- Niveau 3 : L'évaluation est établie à partir de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Le tableau suivant présente des informations sur la juste valeur des actifs et passifs en fonction des niveaux de données utilisés :

	2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 865	-	-	17 865
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de créance	-	311 150	-	311 150
Titres de participation	96 884	-	-	96 884
Actifs financiers disponibles à la vente				
Titres de créance	-	92 895	-	92 895
Titres de participation	14 309	-	-	14 309
Actifs présentés à la juste valeur				
Prêts hypothécaires	-	169 369	-	169 369
Autres placements	-	790	-	790
Avances sur polices	-	11 062	-	11 062
Actifs net des fonds distincts	675 163	85 334	95 047	855 544
	<u>804 221</u>	<u>670 600</u>	<u>95 047</u>	<u>1 569 868</u>
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs des contrats de placement	-	24 045	-	24 045
	<u>-</u>	<u>24 045</u>	<u>-</u>	<u>24 045</u>

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

	2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 508	-	-	14 508
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de créance	-	415 101		415 101
Titres de participation	94 642	-	-	94 642
Actifs financiers disponibles à la vente				
Titres de créance	-	136 282	-	136 282
Titres de participation	20 954	-	-	20 954
Actifs présentés à la juste valeur				
Prêts hypothécaires	-	179 881	-	179 881
Autres placements	-	1 489	-	1 489
Avances sur polices	-	11 620	-	11 620
Actifs net des fonds distincts	779 211	77 311	81 789	938 311
	909 315	821 684	81 789	1 812 788
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs des contrats de placement	-	22 011	-	22 011
	-	22 011	-	22 011

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux au cours des exercices.

Les actifs nets de fonds distincts de niveau 3 sont principalement des dettes privées évaluées en fonction d'information disponible dans les états financiers des sociétés qui utilisent des modèles basés sur l'actualisation de flux monétaires ainsi que l'utilisation de multiples. Le Groupe utilise les valeurs publiées par les gestionnaires, ajustées des opérations en capital couvrant la période jusqu'à la fin de l'exercice. Par conséquent, le Groupe n'est pas en mesure d'effectuer une analyse de sensibilité.

7. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2022	2021
	\$	\$
Actifs financiers		
Montants à recevoir au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	4 479	3 696
Réassureurs	7 769	6 404
Agents, courtiers et intermédiaires	195	236
Produits de placement à recevoir	1 427	998
Comptes à recevoir	5 784	10 285
	19 654	21 619
Actifs non financiers		
Commissions et frais payés d'avance	1 920	1 778
Impôts sur le résultat à recevoir	5 593	3 002
Autres	32	25
	7 545	4 805
	27 199	26 424

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	\$
Au 31 décembre 2021	6 544
Ajouts	142
Dispositions	-
Radiations	(299)
Au 31 décembre 2022	<u>6 387</u>
Amortissement cumulé	
Au 31 décembre 2021	3 372
Amortissement	826
Dispositions	-
Radiations	(299)
Au 31 décembre 2022	<u>3 899</u>
Valeur comptable	
Au 31 décembre 2021	3 172
Au 31 décembre 2022	2 488

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels acquis	Logiciels développés	Projets technologiques en cours	Liste clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 31 décembre 2021	1 989	14 158	1 945	2 169	20 261
Coût capitalisé	823	-	718	-	1 541
Projets achevés	-	2 419	(2 419)	-	-
Radiations	(438)	(42)	-	-	(480)
Au 31 décembre 2022	<u>2 374</u>	<u>16 535</u>	<u>244</u>	<u>2 169</u>	<u>21 322</u>
Amortissement cumulé					
Au 31 décembre 2021	1 047	12 812	-	-	13 859
Amortissement	410	439	-	-	849
Radiations	(438)	(42)	-	-	(480)
Au 31 décembre 2022	<u>1 019</u>	<u>13 209</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>14 228</u>
Valeur comptable					
Au 31 décembre 2021	942	1 346	1 945	2 169	6 402
Au 31 décembre 2022	1 355	3 326	244	2 169	7 094

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

10. CONTRATS DE LOCATION

Les tableaux qui suivent fournissent de l'information sur les valeurs comptables et les mouvements au cours de l'exercice :

Actifs au titre de droits d'utilisation	Bureaux	Équipements	Logiciels	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2021	1 584	10	321	1 915
Ajouts	-	-	-	-
Amortissement	(275)	(7)	(132)	(414)
Annulation	-	-	(116)	(116)
Au 31 décembre 2022	1 309	3	73	1 385

Obligations locatives	2022	2021
	\$	\$
Au 1 ^{er} janvier	2 709	2 949
Ajouts	-	115
Annulation	(116)	-
Charge d'intérêts	91	103
Paielements	(501)	(458)
Au 31 décembre	2 183	2 709

Les paiements contractuels non actualisés prévus et requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

Exercices se terminant le 31 décembre	2023	240 \$
	2024	297 \$
	2025	424 \$
	2026	424 \$
suivants		1 108 \$

Montants comptabilisés dans l'état consolidé des résultats :

	2022	2021
	\$	\$
Charges d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	414	413
Charges d'intérêt sur les obligations locatives	91	103
Paielements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative	739	769
Montant total comptabilisé dans l'état consolidé des résultats	1 244	1 285

Le Groupe estime devoir engager des charges futures relatives aux paiements de loyers variables pour un montant de 5 149 \$ au cours de la durée des contrats de location.

Le Groupe dispose de deux contrats de location comprenant des options de prolongation. Ces options sont négociées par la direction pour assurer la flexibilité dans la gestion du portefeuille d'actifs loués et s'aligner sur les besoins commerciaux du Groupe. La direction exerce un jugement important pour déterminer s'il existe une certitude raisonnable que ces options de prolongation seront exercées. Les paiements de loyers futurs potentiels non actualisés relatifs aux périodes suivant les dates d'exercice des options de prolongation non inclus dans l'évaluation de l'obligation locative représentent un montant de 3 838 \$.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

11. ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS

	2022	2021
	\$	\$
ACTIF NET		
Placements :		
Titres de créance	48 807	35 416
Titres de participation	6 401	10 004
Fonds de placement	768 986	891 217
Trésorerie et dépôts à terme	31 727	1 421
Produits de placement à recevoir	157	144
Autres	1 423	1 354
	857 501	939 556
Passif	1 957	1 245
ACTIF NET	855 544	938 311
	2022	2021
	\$	\$
VARIATION DE L'ACTIF NET		
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	938 311	875 836
Contributions nettes :		
Contributions	124 204	97 617
Retraits de fonds	(138 981)	(117 733)
	(14 777)	(20 116)
Produits de placement :		
Variation de la valeur des placements	(94 451)	48 083
Intérêts et dividendes	42 381	51 324
	(52 070)	99 407
Frais de gestion et d'administration	(15 920)	(16 816)
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	855 544	938 311

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

12. PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET ACTIFS DE RÉASSURANCE

Nature et composition

La composition des passifs des contrats d'assurance du Groupe va comme suit :

	2022		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	532 932	(181 041)	351 891
Assurance collective	75 284	(51 247)	24 037
Rentes et pensions	190 788	-	190 788
Autres passifs des contrats d'assurance	2 864	(2 557)	307
	<u>801 868</u>	<u>(234 845)</u>	<u>567 023</u>

	2021		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	693 895	(226 145)	467 750
Assurance collective	86 437	(58 809)	27 628
Rentes et pensions	188 806	-	188 806
Autres passifs des contrats d'assurance	3 265	(3 120)	145
	<u>972 403</u>	<u>(288 074)</u>	<u>684 329</u>

Variation des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance

La variation pour l'exercice se répartit comme suit :

	2022		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres passifs des contrats d'assurance	969 138	(284 954)	684 184
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	(187 900)	60 838	(127 062)
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	35 249	(11 788)	23 461
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	(17 483)	3 616	(13 867)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	(170 134)	52 666	(117 468)
Solde à la fin d'exercice avant ce qui suit :	799 004	(232 288)	566 716
Autres passifs des contrats d'assurance	2 864	(2 557)	307
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	<u>801 868</u>	<u>(234 845)</u>	<u>567 023</u>

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

	2021		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres passifs des contrats d'assurance	959 083	(277 663)	681 420
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	(11 073)	6 958	(4 115)
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	17 653	(8 305)	9 348
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	3 475	(5 944)	(2 469)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	10 055	(7 291)	2 764
Solde à la fin d'exercice avant ce qui suit :	969 138	(284 954)	684 184
Autres passifs des contrats d'assurance	3 265	(3 120)	145
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	972 403	(288 074)	684 329

Les principaux changements apportés aux méthodes et aux hypothèses actuarielles des passifs de contrats d'assurance net de l'impact de la réassurance se détaillent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Mortalité	-	1 253
Morbidité	(117)	120
Intérêt	(9 415)	(2 391)
Déchéance	(1 777)	(104)
Dépense	-	(1 149)
Autres (dividendes, données)	(2 558)	(198)
Total	(13 867)	(2 469)

13. PASSIFS DES CONTRATS DE PLACEMENT

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	22 011	20 645
Dépôts	3 953	5 516
Intérêts	550	318
Retraits de fonds	(2 469)	(4 468)
Augmentation des passifs des contrats de placement	2 034	1 366
Solde à la fin d'exercice	24 045	22 011

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

14. RISQUE D'ASSURANCE

Le principal risque auquel le Groupe est confronté à l'égard des contrats d'assurance est celui que les demandes de règlement et les prestations réelles ou leur calendrier diffèrent des prévisions. Ce risque est influencé par la fréquence des demandes de règlement, la gravité des sinistres, les prestations versées et le dénouement ultérieur des demandes de règlement à long terme. Par conséquent, l'objectif du Groupe est de s'assurer de l'existence de provisions suffisantes pour couvrir ces obligations.

L'exposition au risque est atténuée par la diversification au sein d'un important portefeuille de contrats d'assurance et de secteurs géographiques. La variabilité des risques est aussi améliorée par la sélection minutieuse et la mise en œuvre de lignes directrices sur les stratégies liées à la sélection des risques, ainsi que le recours à des conventions de réassurance.

La concentration du risque est gérée en recourant à la réassurance pour limiter le risque du Groupe relatif à chacun de ses assurés et stabiliser ses résultats. Des montants maximums de prestations variant par secteurs d'activité sont établis en assurance vie et maladie. Le Groupe a également conclu des traités de réassurance qui couvrent les pertes financières découlant de multiples demandes de règlements qui pourraient survenir à la suite d'événements catastrophiques qui toucheraient plusieurs assurés.

Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la provision pour demandes de règlement en cours et aux contrats de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices, d'où l'existence d'un risque de crédit à l'égard des assurances cédées, dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives à de telles conventions de réassurance. Chaque année, une confirmation est effectuée auprès des réassureurs afin d'assurer qu'ils ont une capitalisation qui dépasse les normes exigées par les organismes de réglementation.

Contrats d'assurance

Les contrats d'assurance vie offerts par le Groupe comprennent les suivants : assurance vie permanente individuelle, assurance vie temporaire individuelle et collective, et rentes individuelles et collectives.

Les contrats d'assurance vie sont des contrats pour lesquels l'assureur reçoit des primes en échange de prestations qui seront versées au décès du titulaire du contrat ou à la déchéance du contrat.

Les contrats de rente se présentent sous forme de rente payable à partir d'un certain âge en échange de primes. En cas de décès avant le départ à la retraite, la valeur des fonds accumulés au titre des rentes différées est habituellement remboursée sur les contrats. La plupart des contrats permettent au titulaire de retirer un montant au comptant à la retraite ou de recevoir une rente au taux de conversion garanti.

Les rentes immédiates sont des produits à prime unique selon lesquels une prestation spécifique est versée à un titulaire de police. Les prestations sont habituellement fixes ou accrues chaque année à un taux précis ou conformément au taux d'inflation. La plupart des contrats garantissent un revenu pour une période minimale, ou peuvent être transférés à un conjoint, selon un pourcentage convenu, dans le cas du décès du titulaire.

Les rentes différées sont des contrats comportant un taux d'intérêt garanti, souvent pour une période égale ou inférieure à cinq ans. Ces contrats renoncent aux rajustements de la valeur de marché jusqu'au décès du titulaire du contrat.

Les sorties de fonds liées au passif des contrats d'assurance, net de la réassurance, s'illustrent ainsi :

	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	(13 424)	(2 757)	60 326	992 803	1 036 948
Assurance collective	8 165	9 556	6 702	6 739	31 162
Rentes et pensions	78 974	72 283	28 285	64 691	244 233

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

Voici les principaux risques du Groupe :

- Risque de mortalité : Risque de perte résultant du fait que le titulaire de police décède plus tôt ou plus tard que prévu
- Risque de morbidité : Risque de perte résultant du fait que la santé du titulaire de police diffère des prévisions
- Risque de longévité : Risque de perte résultant du fait que le rentier vive plus longtemps que prévu
- Risque de rendement : Risque de perte résultant du fait que les rendements réels diffèrent des rendements prévus
- Risque de charges : Risque de perte résultant du fait que les frais soient plus élevés que prévu
- Risque de décision du titulaire de police : Risque de perte résultant du fait que les décisions du titulaire de police (déchéance et rachat) diffèrent des prévisions

Sensibilités

L'analyse qui suit est réalisée en tenant compte des changements pouvant être raisonnablement apportés aux principales hypothèses, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées, pour présenter l'incidence sur le résultat après impôt. La corrélation entre les hypothèses influera considérablement sur le calcul du passif-sinistres ultime, mais pour démontrer l'incidence attribuable aux changements apportés aux hypothèses, ces dernières ont dû être modifiées individuellement. Il est à noter que les variations de ces hypothèses ne sont pas linéaires.

Hypothèse	Variation	Incidence sur le résultat après impôt	
		2022	2021
	\$	\$	\$
Mortalité – produits d'assurance-vie	+ 2 %	(2 269)	(1 863)
Mortalité – produits de rentes	- 2 %	(349)	(397)
Morbidité	5 % défavorable	(1 988)	(2 053)
Frais (maintien des contrats)	+ 5 %	(1 751)	(2 025)
Taux de résiliation de polices	10 % défavorable	(10 893)	(12 457)
Intérêts			
Mouvement parallèle immédiat de tous les points de la courbe de rendement	+ 100 pdb	825	3 787
	- 100 pdb	(776)	(4 800)
Fonds distincts et titres de participation			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	1 776	1 241
	- 10 %	(2 536)	(1 694)

15. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2022	2021
	\$	\$
Passifs financiers		
Montants à payer au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	16 578	14 352
Réassureurs	4 424	5 025
Agents, courtiers et intermédiaires	1 268	1 221
Fournisseurs et charges à payer	9 415	9 077
Échanges non-réglés	126	2 415
En fiducie pour impôts fonciers des clients	481	571
En fiducie pour impôts rénovations de propriétés des clients	700	529
Autres	615	549
	33 607	33 739
Passifs non financiers		
Impôts payable sur le résultat	393	-
	34 000	33 739

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

16. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations définies du Groupe se présentent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Évolution des obligations au titre des prestations définies :		
Solde au début de l'exercice	86 213	90 466
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 048	2 352
Cotisations des salariés	623	627
Charges d'intérêts	2 626	2 392
Prestations versées	(2 736)	(2 914)
Pertes actuariels résultant des ajustements d'expérience	338	437
Gains actuariels résultant de changement des hypothèses financières	(27 724)	(7 147)
Solde à la fin de l'exercice	61 388	86 213
Évolution des actifs des régimes :		
Juste valeur au début de l'exercice	78 554	75 319
Cotisations de l'employeur	1 477	1 495
Cotisations des salariés	623	627
Variation de valeur des actifs des régimes	(7 156)	4 027
Prestations versées	(2 736)	(2 914)
Plafond actif	(2 796)	-
Juste valeur à la fin de l'exercice	67 966	78 554

Les montants comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière sont les suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies	61 388	86 213
Juste valeur des actifs des régimes	(67 966)	(78 554)
Passif relatif aux régimes de retraite	(6 578)	7 659

Incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultats global :

	2022	2021
	\$	\$
Gains (pertes) actuariels sur les obligations au titre des régimes à prestations définies		
Ajustement d'expérience	(338)	(437)
Changements des hypothèses financières	27 724	7 147
Rendement des actifs des régimes plus élevé que le taux d'actualisation	(9 503)	2 078
Plafond actif	(2 796)	-
Incidence totale dans les autres éléments du résultat global	15 087	8 788

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

La charge nette du Groupe au titre des régimes de retraite se présente comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 048	2 352
Intérêts nets sur le passif	278	444
	<u>2 326</u>	<u>2 796</u>

Le poste Passif (actif) au titre des avantages du personnel de l'état consolidé de la situation financière comprend ce qui suit :

	2022	2021
	\$	\$
Passif relatif aux régimes d'assurance collective	564	718
Passif relatif aux régimes de retraite	66	7 659
Actif relatif aux régimes de retraite	(6 644)	-
	<u>(6 014)</u>	<u>8 377</u>

Les participants aux régimes versent des cotisations de 7,5 % (7,5 % en 2021) à leur régime de retraite. Le Groupe verse les cotisations résiduelles nécessaires aux régimes. Le Groupe finance les régimes de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions prévues par ceux-ci. La valeur de ces prestations a été établie lors des dernières évaluations actuarielles, soit le 31 décembre 2021 pour le régime de pension des représentants, représentantes, employés et employées d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie (« AMV »). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime AMV est de 15 années (16 années en 2021). Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite sont les mêmes que pour les régimes de retraite.

Le Groupe estime devoir contribuer pour un montant de 1 477 \$ à ses régimes à prestations définies au cours de l'exercice 2022.

Les fonds des régimes de retraite sont investis dans les fonds distincts suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Fonds régime de retraite Assomption Vie	69 719	77 520
Trésorerie	1 043	1 034
Plafond actif	(2 796)	-
	<u>67 966</u>	<u>78 554</u>

Fonds régime de retraite Assomption Vie

Le Fonds régime de retraite Assomption Vie (le «Fonds régime de retraite») est un fonds distinct constitué par Assomption Vie. L'objectif global du Fonds régime de retraite est de réaliser un rendement net, déduction faite des frais de gestion, supérieur à l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation, actualisé au taux annuel composé moyen sur une période de quatre ans.

Le portefeuille du Fonds régime de retraite se compose d'encaisse (0,5 %), d'obligations canadiennes (38,5 %), supersition d'obligation (1,9 %) de dette d'infrastructure (9,0 %), d'actions canadiennes (11,7 %), d'actions étrangères (15,2 %) et de placements alternatifs (23,2 %). Le Fonds régime de retraite est admissible comme placement aux fins des régimes enregistrés d'épargne-retraite selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

Hypothèses actuarielles retenues pour évaluer les obligations au titre des régimes à prestations définies

	2022	2021
	%	%
Taux d'actualisation	5,10	3
Taux de croissance de la rémunération	3,25 à 3,75	3,25 à 3,75
Taux de mortalité	CPM2014, MI-2017	CPM2014, MI-2017

Analyses de sensibilité

L'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est sensible aux hypothèses actuarielles précédentes. Le tableau suivant résume l'incidence sur l'obligation au titre des régimes à prestations définies à la fin de l'exercice s'il y a une variation de 1 % dans les hypothèses actuarielles.

	2022	
	+ 1%	- 1%
Diminution (hausse) du taux d'actualisation	(8 859)	11 333
Taux de croissance de la rémunération	1 311	(1 200)
Taux de mortalité	(87)	87

Régime à cotisations définies

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le Groupe a cessé d'offrir le régime à prestations définies aux nouveaux employés et offre maintenant un régime à cotisations définies qui fournit des prestations de retraite. Les cotisations du Groupe au régime à cotisations définies ne sont toutefois pas comprises dans les coûts constatés aux régimes à prestations définies ci-dessus. Le coût total reconnu en tant que charges administratives par le Groupe au titre du régime à cotisations définies au cours de l'exercice 2022 est de 511 \$ (457 \$ en 2021).

17. EMPRUNTS

Le Groupe dispose d'une marge de crédit autorisée totalisant 150 \$ portant intérêt au taux de base plus 1,05 %. Cet emprunt bancaire est renouvelable annuellement, n'est pas garanti et n'était pas utilisée au 31 décembre 2022, ni 2021.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

18. IMPÔTS

Les impôts sur le résultat sont composés de ce qui suit :

	2022	2021
	\$	\$
Impôt exigible	4 601	3 453
Ajustements des années antérieures	15	218
Impôt différé	(526)	(1 089)
	<u>4 090</u>	<u>2 582</u>

Le taux d'imposition effectif au compte de résultat consolidé diffère du taux d'imposition prévu par la loi pour le Groupe en raison des éléments suivants :

	2022		2021	
	\$	%	\$	%
Impôts sur le résultat prévus par la loi	4 412	27,2	3 344	27,3
Augmentation (diminution) du taux d'imposition résultant de ce qui suit :				
Produits de placement non imposables	(999)	(6,2)	(985)	(8,0)
Provision pour évaluation des actifs d'impôts différés	517	3,2	-	-
Ajustements des exercices antérieurs	15	-	218	1,7
Autres	145	1,0	5	0,1
	<u>4 090</u>	<u>25,2</u>	<u>2 582</u>	<u>21,1</u>

Les passifs d'impôts différés (actifs d'impôts différés) du Groupe résultent des éléments qui suivent :

	2022	2021
	\$	\$
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	1 628	1 300
Contrats d'assurance	(845)	(892)
Pertes fiscales inutilisées	(1 216)	(196)
Régimes d'avantages du personnel	1 891	(2 317)
Crédit d'impôt reporté de l'Ontario	(316)	(658)
Autres	59	72
	<u>1 201</u>	<u>(2 691)</u>
Actifs d'impôts différés	(627)	(3 316)
Passifs d'impôts différés	<u>1 828</u>	<u>625</u>
	<u>1 201</u>	<u>(2 691)</u>

Au 31 décembre 2022, des crédits d'impôts de l'Ontario s'élevant à 1,4 million de dollars ont été accumulés dans la Compagnie pour lesquelles aucun actif d'impôts futurs n'a été comptabilisé. Ces crédits expirent de 2035 à 2042. Également, la Compagnie a accumulé des réserves fiscales de contrats d'assurance pour le Québec pour lesquelles aucun actif d'impôts futurs n'a été comptabilisé qui représente 1,4 million de dollars.

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

19. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation incluent les éléments suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Intérêts reçus	8 868	8 027
Impôts sur le résultat payés	6 814	8 610
Participations versées	327	507
Dividendes reçus	4 924	4 214

Les flux de trésorerie reliés aux activités de financement incluent l'élément suivant :

Intérêts versés sur le financement	105	60
------------------------------------	-----	----

20. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des affaires, le Groupe est à l'occasion appelé à intervenir en qualité de défendeur dans le cadre de poursuites judiciaires. Bien qu'il soit impossible de prévoir le dénouement de telles poursuites, le Groupe ne prévoit pas subir de pertes importantes ou devoir mobiliser de montants considérables dans le cadre de ces poursuites.

21. ENGAGEMENT

En tant que membre d'Assuris, le Groupe engage et engagera probablement dans le futur, des coûts liés aux opérations de cette dernière. Assuris est responsable de l'indemnisation des assurés d'un assureur dont les opérations font l'objet d'une liquidation.

Les cotisations annuelles d'Assuris, calculées sur la base des primes annuelles moyennes des cinq dernières années, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont engagées. Le Groupe s'est engagé à avancer des fonds, au gré d'Assuris, sous forme de prêts, dans le cas où cette dernière en exprimait le besoin.

22. PRIMES NETTES

	2022		
	Primes brutes	Primes cédées	Primes nettes
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	73 558	(20 099)	53 459
Assurance collective	63 677	(16 941)	46 736
Rentes et pensions	68 673	-	68 673
	<u>205 908</u>	<u>(37 040)</u>	<u>168 868</u>
	2021		
	Primes brutes	Primes cédées	Primes nettes
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	71 549	(18 873)	52 676
Assurance collective	58 730	(16 101)	42 629
Rentes et pensions	39 260	-	39 260
	<u>169 539</u>	<u>(34 974)</u>	<u>134 565</u>

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

23. PRESTATIONS ET SINISTRES VERSÉS, MONTANT NET

	2022		
	Prestations et sinistres versés, montant brut \$	Sinistres cédés à des réassureurs \$	Prestations et sinistres versés, montant net \$
Assurance individuelle	47 707	(20 886)	26 821
Assurance collective	42 025	(12 749)	29 276
Rentes et pensions	58 919	-	58 919
	<u>148 651</u>	<u>(33 635)</u>	<u>115 016</u>

	2021		
	Prestations et sinistres versés, montant brut \$	Sinistres cédés à des réassureurs \$	Prestations et sinistres versés, montant net \$
Assurance individuelle	40 865	(17 423)	23 442
Assurance collective	40 550	(12 532)	28 018
Rentes et pensions	33 466	-	33 466
	<u>114 881</u>	<u>(29 955)</u>	<u>84 926</u>

24. PRODUITS D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

	2022 \$	2021 \$
Services administratifs aux titulaires de polices et services de gestion des placements	20 866	20 142
Frais de rachat et autres frais liés aux contrats	2 899	2 534
Produit de commissions de réassurance	1 463	1 554
	<u>25 228</u>	<u>24 230</u>

25. PRODUITS DE PLACEMENT

	2022 \$	2021 \$
Intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	414	82
Intérêts sur les titres de créance désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	385	390
Intérêts sur les titres de créance disponibles à la vente	3 624	3 848
Dividendes sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 094	4 199
Intérêts sur les prêts hypothécaires et les autres placements	7 730	6 984
Intérêts sur les avances sur polices	555	523
	<u>17 802</u>	<u>16 026</u>

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

26. GAINS ET PERTES RÉALISÉS SUR LES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	2022	2021
	\$	\$
Gains (pertes) réalisé(e)s		
Titres de participation	2 147	559
Titres de créance	(3 729)	967
	(1 582)	1 526

27. HONORAIRES ET COMMISSIONS

	2022	2021
	\$	\$
Honoraires versés	1 392	1 373
Commissions versées	25 945	21 367
	27 337	22 740

28. CHARGES ADMINISTRATIVES ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

	2022	2021
	\$	\$
Charges administratives		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	27 215	27 006
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	826	784
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	849	655
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 10)	414	413
Honoraires professionnels et de consultation	8 596	7 944
Matériel et logiciels	3 921	1 593
Publicité et promotion	1 614	1 349
Voyage et formation	1 353	452
Divers	1 144	1 217
	45 932	41 413
Autres charges opérationnelles		
Taxes sur primes	2 638	2 515
Frais de placement	3 045	2 862
Divers	-	51
	5 683	5 428

ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers)

Exercice clos le
31 décembre 2022

29. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe s'assure que les capitaux propres sont toujours suffisants pour maintenir la sécurité et la stabilité du Groupe. De plus, il veille à ce que le rendement du capital répond aux attentes des titulaires de polices ayant droit à la participation aux profits du Groupe. Il s'assure aussi de respecter les exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

De plus, chaque année, l'actuaire en évaluation procède à l'analyse des résultats anticipés du Groupe en fonction de son plan d'affaires dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'examen dynamique de la suffisance du capital. Le rapport de l'actuaire est présenté au conseil d'administration et déposé auprès des organismes de réglementation. Le but de l'analyse est d'assurer que le Groupe possède un capital suffisant pour franchir avec succès les quelques prochaines années d'activité et pour faire face aux imprévus qui pourraient survenir.

Dans le cadre de cet exercice, plusieurs scénarios défavorables sont envisagés afin d'évaluer la solidité financière du Groupe. Étant donné la diversité des secteurs d'activité du Groupe, il ressort de cet exercice qu'aucun élément de sensibilité pris séparément n'a d'incidence importante sur la solvabilité. De plus, la combinaison de ces éléments à divers degrés n'a pas pour effet de mettre en péril la solvabilité du Groupe.

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

Les organismes de réglementation exigent des compagnies d'assurance vie au Canada qu'elles maintiennent des ratios de capital minimums pour pouvoir exercer leurs activités. Pour se conformer aux exigences de la norme du BSIF, le Groupe maintient un ratio supérieur au ratio total cible de surveillance de 100 %. Au 31 décembre 2022, le ratio du Groupe est de 131 % (156 % en 2021).

Un ratio de 131 % signifie que le Groupe a un capital lui permettant de pouvoir faire face à des imprévus de l'ordre de 48,5 millions de dollars (78,8 millions de dollars en 2021), le cas échéant, tout en respectant alors les exigences en matière de fonds propres minimums.

Le tableau qui suit présente le ratio de solvabilité du Groupe :

Capital réglementaire

	2022	2021
Capital disponible selon les exigences	202 580 \$	220 740 \$
Capital requis	154 068 \$	141 896 \$
Ratio de solvabilité	131 %	156 %

30. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées comprennent les administrateurs, les dirigeants et les entités qui leurs sont affiliées.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe comprennent tous les administrateurs, dirigeants et non dirigeants, et les membres de la haute direction. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants pour l'exercice se présente comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Salaires et autres avantages liés à l'emploi à court terme	5 216	4 970
Honoraires	470	500
Avantages postérieurs à l'emploi	515	533
	6 201	6 003

31. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

**ASSOMPTION COMPAGNIE
MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE**

770, rue Main/C.P. 160
Moncton (N.-B.) E1C 8L1

téléphone: 506.853.6040
sans frais: 1.800.455.7337



**LA COMPAGNIE DE GESTION
ATLANTIQUE (1987) LTÉE**

770, rue Main
Moncton (N.-B.) E1C 8L1

téléphone: 506.853.5420

LES PLACEMENTS LOUISBOURG INC.

770, rue Main/C.P. 160
Moncton (N.-B.) E1C 8L1

téléphone: 1.888.608.7070

LAVVI

770, rue Main, bureau 404
Moncton (N.-B.) E1C 8L1

téléphone: 1.866.724.6200



Assomption Vie

assomption.ca

